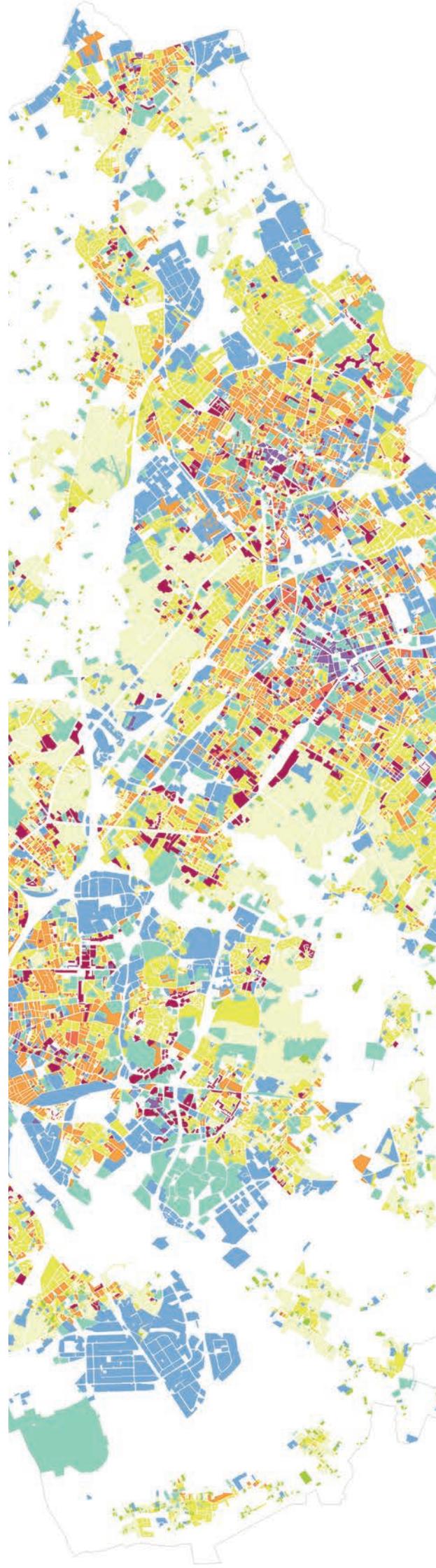

Programme de travail partenarial 2020



Programme de travail partenarial 2020

Créée en 1990, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, est une association loi 1901. Elle fêtera ses 30 ans en 2020.

L'Agence est l'outil stratégique de développement du territoire de la métropole lilloise. Par ses travaux, ses réflexions prospectives, ses démarches de projets, son soutien aux territoires, elle travaille à toutes les échelles géographiques, temporelles, sociologiques...

Son champ d'intervention se situe autant sur des espaces métropolitains que sur ceux du quotidien, de la commune à la grande région à travers notamment la dynamique du réseau régional des agences d'urbanisme des Hauts-de-France URBA8. Elle a pour vocation première d'éclairer les élus, les collectivités et les acteurs locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de manière globale des politiques publiques sur des périmètres d'intervention thématique (stratégies urbaines et territoriales, mobilité, habitat, environnement, économie et coopérations...). Elle donne à voir, met en perspective et prend la mesure des dynamiques socio-économiques et spatiales qui transforment les cadres et les modes de vie. Dans un souci de cohérence de l'action collective, elle aide au dialogue entre les acteurs, notamment métropolitains, publics et privés.

Le programme de travail 2020 a vocation à s'inscrire dans la continuité tout en s'ouvrant sur une nouvelle dynamique à venir et en cours de réflexion, notre projet d'Agence de demain. L'Agence poursuivra son animation des observatoires, participera aux procédures de planification, s'inscrira dans le développement des coopérations territoriales, formalisera des initiatives stratégiques, développera de nouveaux partenariats, et dans le cadre de son projet stratégique « Agence de demain », proposera des innovations sur ses modes opératoires, ses modes de faire.

Une équipe et des expertises au service des territoires

L'Agence est composée de 47 collaborateurs : architectes, urbanistes, économistes, statisticiens, géographes, graphistes, cartographes, documentalistes... Ils forment une équipe pluridisciplinaire aux expertises multiples au service des acteurs du territoire métropolitain et eurorégional.

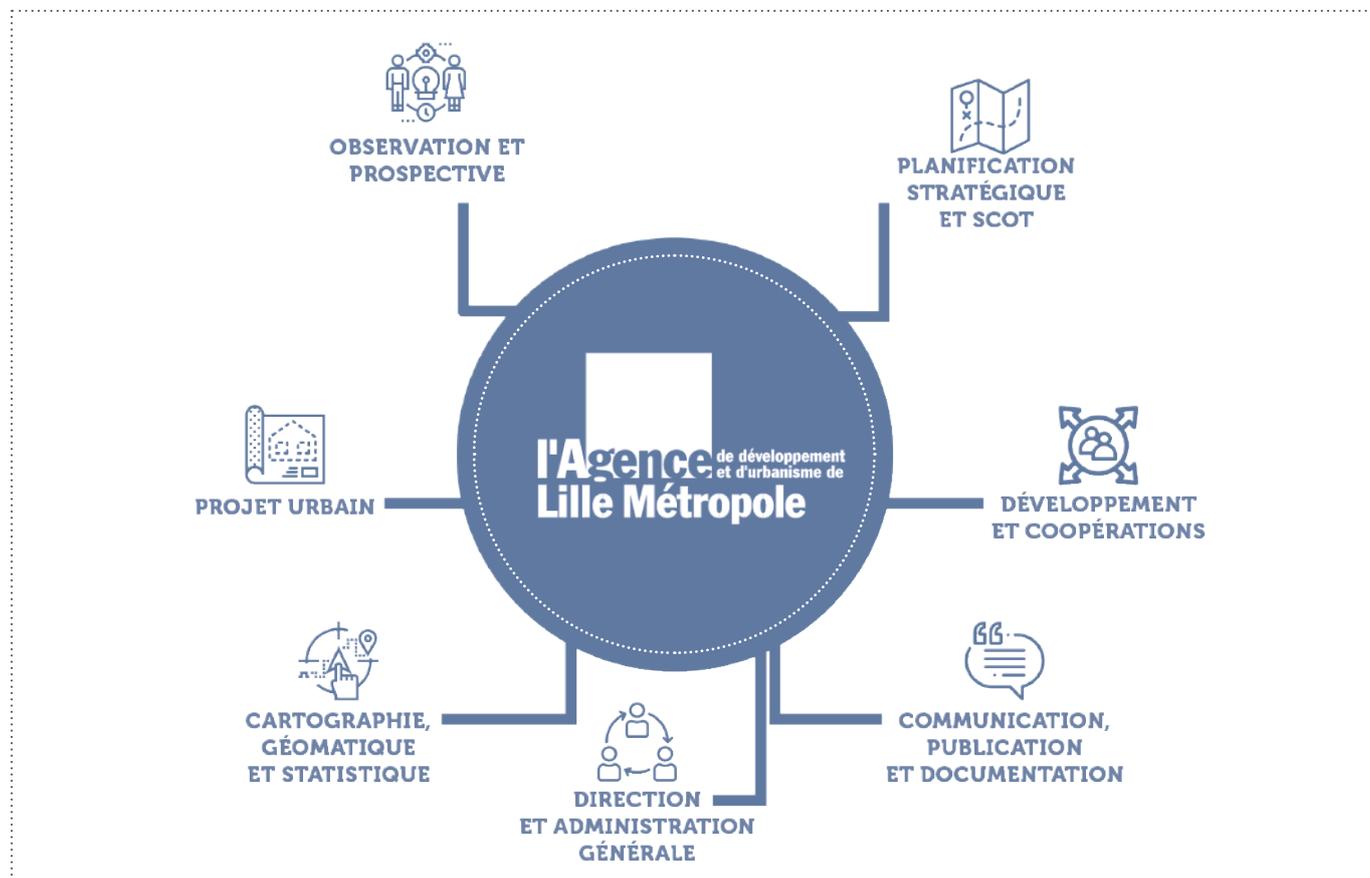
L'Agence s'appuie sur la diversité de profil de ses salariés et sur leur implication quotidienne au service de ses missions. Cette diversité qui entretient une ambiance stimulante dans des dynamiques « projets » est une condition majeure pour garantir une approche transversale des sujets traités et pour aborder de nouvelles thématiques.

Cette pluridisciplinarité permet d'atteindre plusieurs objectifs au quotidien et dans notre évolution :

- › la capitalisation de l'expérience acquise ;
- › le développement des savoir-faire et du porté à connaissance avec la mémoire du territoire ;
- › la capacité à se réinventer et à repenser nos modes de faire ;
- › le développement du potentiel de chacun, de son expérience, de son niveau d'expertise (quel qu'il soit) et de ses pratiques.



Organigramme de l'Agence



Missions, compétences / métiers



Observation et prospective

Le pôle mobilise des compétences et expertises en matière d'études démographique, sociale, économique et environnementale (transition énergétique). Il assure une veille concrète en lien avec les territoires sur les politiques mises en place dans ces domaines avec une ambition prospective sur les besoins nouveaux des populations. Structuré autour d'observatoires pérennes, il a une connaissance fine des évolutions du territoire sur le temps long. Il est également en capacité de réaliser des analyses « flash » qui permettent d'identifier et de qualifier des opportunités de développement.



Projet urbain

Le pôle est composé d'architectes-urbanistes en charge des questions spatiales. Il mène des études et des projets dans le champ de l'urbanisme stratégique, du projet urbain, de la programmation et dans le champ de l'analyse urbaine (morphologie, architecture, patrimoine, paysage, etc.). Il a une compétence reconnue dans le domaine de l'espace public et apporte son concours aux grands projets de la métropole (diagnostics, jurys, éléments de programmation). De par ses objets d'étude et ses champs d'action, il s'implique auprès des différents partenaires dans la démarche design qui anime et transforme le territoire à horizon 2020.



Planification stratégique SCOT

Le pôle est composé d'urbanistes garants d'un regard transversal en aménagement du territoire. Il a également développé des expertises techniques spécifiques autour de la question du transport et de la mobilité, du développement et renouvellement urbain, de l'environnement et des paysages et de l'urbanisme commercial.

Le pôle, outil technique du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), développe des compétences en urbanisme réglementaire et porte les travaux de la mise en œuvre du SCOT. Pour cela, il s'appuie également sur son expérience en matière d'animation et de concertation et sur ses connaissances des collectivités territoriales, de l'échelon régional à la commune et des acteurs institutionnels de l'aménagement et de l'urbanisme du territoire.



Développement et coopérations

Le pôle traite la grande échelle, métropolitaine, régionale et transfrontalière avec une attention particulière à la relation de la métropole à ses territoires voisins. Il explore les stratégies de développement territorial et d'attractivité de la métropole, des filières économiques (tourisme, enseignement supérieur et recherche, artisanat...) et des projets à fort potentiel. Il est en coopération constante avec les acteurs, publics et privés du territoire métropolitain, des territoires voisins et des acteurs supra-territoriaux. Il est en charge à ce titre de l'animation des partenariats et réseaux (collège des partenaires, Réseau URBA 8 à l'échelle Hauts-de-France...).



Cartographie, géomatique, statistique

Le pôle s'organise autour de géographes, géomaticiens, cartographes et statisticiens. Son expertise en matière de base de données géographiques et alphanumériques se double d'une connaissance approfondie des outils informatiques SIG (systèmes d'information géographique) et d'analyse statistique. Cette expertise repose sur une spécialisation sur des thèmes tels que l'occupation du sol, l'analyse exploratoire de données ou l'étude géographique du phénomène urbain. Le pôle maîtrise les techniques d'imagerie, de télédétection et de photo-interprétation avec un souci de fiabilité, d'efficacité, de qualité et d'innovation.



Communication, publication et documentation

Le pôle remplit les missions de valorisation de l'Agence, de ses travaux et de ses expertises. Il met en place le plan et les actions de communication de l'Agence, crée des supports de communication adaptés et accessibles à tous, diffuse l'information sur l'ensemble des médias de l'Agence. Il gère un corpus de documentation et exerce une veille informationnelle régulière sur les thématiques de travail de l'Agence.



**FAIRE
PROGRESSER
L'AGENCE**

**L'AGENCE
DE DEMAIN**

Pourquoi un projet d'Agence ?

Pour faire face aux nouveaux enjeux sociétaux et pour répondre au mieux à la mutation des territoires.

Pour offrir une vision précise de nos territoires aux élus et acteurs du territoire orientant ainsi les politiques publiques.

Pour adapter l'outil dans ses missions et son mode opératoire sur un territoire en évolution.

Méthode et sens de la démarche

Mars / mai 2019

Travail collaboratif
Interne ADULM
CODIR et chantiers avec les salariés

Mai 2019

Information et sensibilisation à l'intérêt de la démarche (MEL, Partenaires)

27 mai 2019

Présentation au Bureau de l'ADULM

Juin 2019

Élaboration du questionnaire et temps de travail collaboratif

20 juin 2019

Présentation et validation au CA et AG de l'ADULM

Juin / Juillet 2019

Entretiens bilatéraux

Fin juillet / Septembre 2019

Envoi du questionnaire et relance

Mi-octobre

Mi-novembre 2019

Synthèse des retours

Novembre - décembre 2019

Première analyse et premières restitutions ciblées

La mondialisation, les évolutions de nos sociétés, le bien vivre ensemble, l'émergence de nouveaux acteurs, l'innovation citoyenne, les nouvelles pratiques et nouveaux lieux de partage, l'apparition de nouveaux facteurs influençant la fabrique de la ville sont autant de changements et d'évolutions qui nous incitent à porter une vraie réflexion sur notre évolution et sur l'Agence de demain.

L'enjeu pour ce chantier désormais engagé est de préparer l'avenir en démontrant la capacité de notre Agence de développement et d'urbanisme à réinterroger son rôle, ses missions au service mais surtout aux côtés des collectivités et des acteurs des territoires.

Agiles, innovantes, partenariales, les agences doivent aussi rester des outils de dialogue important avec les territoires. Elles doivent se doter de missions nouvelles qui permettront par exemple d'approfondir le lien avec les usagers dans la simplification et la lisibilité des documents de planification mais également dans l'écoute et la capacité d'aller chercher des solutions innovantes pour l'animation, l'accompagnement de projets...

C'est dans ce cadre que l'Agence a souhaité engager cette réflexion et proposer des ambitions qui devront s'articuler entre les grandes mutations structurelles, les héritages des décennies passées, les attentes quotidiennes des usagers et les bonnes pratiques initiées par des acteurs et ou des partenaires potentiels.

En terme de méthodologie, la démarche se veut participative et collaborative et s'est traduite par une large consultation ciblée.

Ce projet sera proposé et soumis à l'arbitrage du futur exécutif et aux instances dirigeantes de l'Agence.

Pour cette dernière année de la convention pluriannuelle 2015 / 2020, le programme de travail s'articulera autour des 7 orientations stratégiques définies dans ce document de référence.

LE PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2020



7 ORIENTATIONS

- 1** DÉFINIR ET ACCOMPAGNER LE PROJET MÉTROPOLITAIN À 20 ANS : LE SCOT
- 2** RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE, IDENTIFIER LES LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
- 3** POURSUIVRE L'OBSERVATION PROSPECTIVE DU TERRITOIRE
- 4** PRENDRE EN COMPTE ET ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLISATION ET LE RÔLE PARTICULIER DE LA MÉTROPOLE AU SEIN DE LA RÉGION
- 5** CONFORTER ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS
- 6** INGÉNIERIE CARTOGRAPHIQUE, GÉOMATIQUE, STATISTIQUE
- 7** COMMUNIQUER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES

Proposé et acté dans les instances quatre mois avant le début du prochain mandat, ce programme de travail pourra être sujet à des ajustements au cours de l'année 2020.

L'Essentiel

1

DÉFINIR ET ACCOMPAGNER LE PROJET MÉTROPOLITAIN À 20 ANS : LE SCOT

- 1. Appropriation du SCOT : communiquer, expliquer, approfondir**
 - Approfondir les concepts du SCOT et mieux l'appréhender
 - Concertation, partage et démarches participatives
- 2. Contributions aux documents de planification et suivi du SCOT**
 - Collaboration avec les collectivités membres du SCOT
 - Organisation et accompagnement des instances de gouvernance du SCOT
 - Partenariat pluriannuel avec la Communauté de communes Pevèle-Carembault
 - Veille sur les évolutions juridiques, réglementaires et thématiques
 - Avis et contributions à l'élaboration de plans et schémas spatiaux
- 3. Territoires de projets : des territoires à enjeux métropolitains**
 - Une nouvelle échelle de travail
 - Un outil de mise en œuvre collective
 - Proposer / dessiner l'avenir

2

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE, IDENTIFIER LES LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- 4. Accompagner la stratégie d'attractivité et de marketing territorial**
- 5. Explorer les filières à fort potentiel**
 - Tourisme / Enseignement Supérieur et Recherche / Commerce / Artisanat / Industrie et Ville productive
- 6. Améliorer l'accessibilité du territoire et la fluidité des déplacements**
- 7. Accompagner la valorisation des voies d'eau sur le territoire métropolitain**
- 8. Accompagner la fabrique urbaine**
 - Appréhender et concevoir les espaces publics
 - Densité et qualité urbaine, architecturale
 - Urbanisme transitoire : un mode alternatif « en construction »
- 9. Le design : un outil de transformation du territoire**
 - Le design dans le champ de l'urbanisme
 - Poc(s) territoires / Lille Métropole capitale mondiale du design
 - Observatoire du design, un espace pilote à l'échelle régionale

POURSUIVRE L'OBSERVATION PROSPECTIVE DU TERRITOIRE

10. Observer autrement, animer, expérimenter

Observer autrement, nouveaux indicateurs
Animer, fédérer, mutualiser
Démarches expérimentales

11. Favoriser la connaissance du territoire et diffuser une culture économique

Fiches communales
Portraits de territoire
La collection Mémo
Outils de culture économique et tableau de bord « L'Éco en 4 »

12. Observer les évolutions sociales et urbaines

Habiter habitat : contributions au PLH3
Pauvreté et observation sociale pour le logement d'abord
Politique de la ville et renouvellement urbain
Observatoire métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance

13. Accompagner les transitions et leurs impacts

Transitions démographiques et sociétales
Transitions urbaines : disparités des territoires
Transition énergétique et écologique : excellence et santé environnementales

14. Mieux regarder l'économie et les nouvelles économies

Observation des filières et écosystèmes
Veille stratégique « économies circulaires et nouveaux modes de travail »

15. Co-construire l'observation foncière

Observatoire du foncier, un outil partenarial
La vacance dans la métropole lilloise
Observation tertiaire, une démarche collective

16. Engager une nouvelle approche de l'aménagement économique

Accompagner la MEL pour l'élaboration d'une stratégie d'accueil des entreprises
Atelier ville productive

PRENDRE EN COMPTE ET ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLISATION ET LE RÔLE PARTICULIER DE LA MÉTROPOLE AU SEIN DE LA RÉGION

17. Analyser la métropolisation et la position de la métropole lilloise en France et dans le monde

18. Identifier le rôle particulier de la métropole dans la région

Flux et relations interterritoriales
Partenariat Urba 8 et Région

19. Accompagner les coopérations avec les territoires voisins et transfrontaliers

Accompagner la MEL dans les coopérations bilatérales et le Schéma de coopération transfrontalière (SCT)

5

CONFORTER ET DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS

20. Urba 8 – Réseau des Agences des Hauts-de-France

Un réseau régional actif au service des territoires

21. Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

Un lieu de construction et de partage national

22. Collège des partenaires

Une plateforme dynamique d'échanges avec les acteurs métropolitains

23. Relations avec le monde économique et associatif

Un rôle d'interface majeur dans le champ du développement territorial

24. L'Agence Académie

Une connaissance du monde universitaire sous toutes ses composantes

Des liens étroits avec les laboratoires et les chercheurs

Un espace de diffusion et d'échanges autour des travaux de l'Agence

6

INGÉNIERIE CARTOGRAPHIQUE, GÉOMATIQUE, STATISTIQUE

Enrichir la connaissance des territoires : traitement et analyse des données alphanumériques

Consolider le système d'information géographique (SIG)

Analyser et spatialiser les phénomènes territoriaux complexes

Innover dans la visualisation de l'information

Mutualiser et partager

7

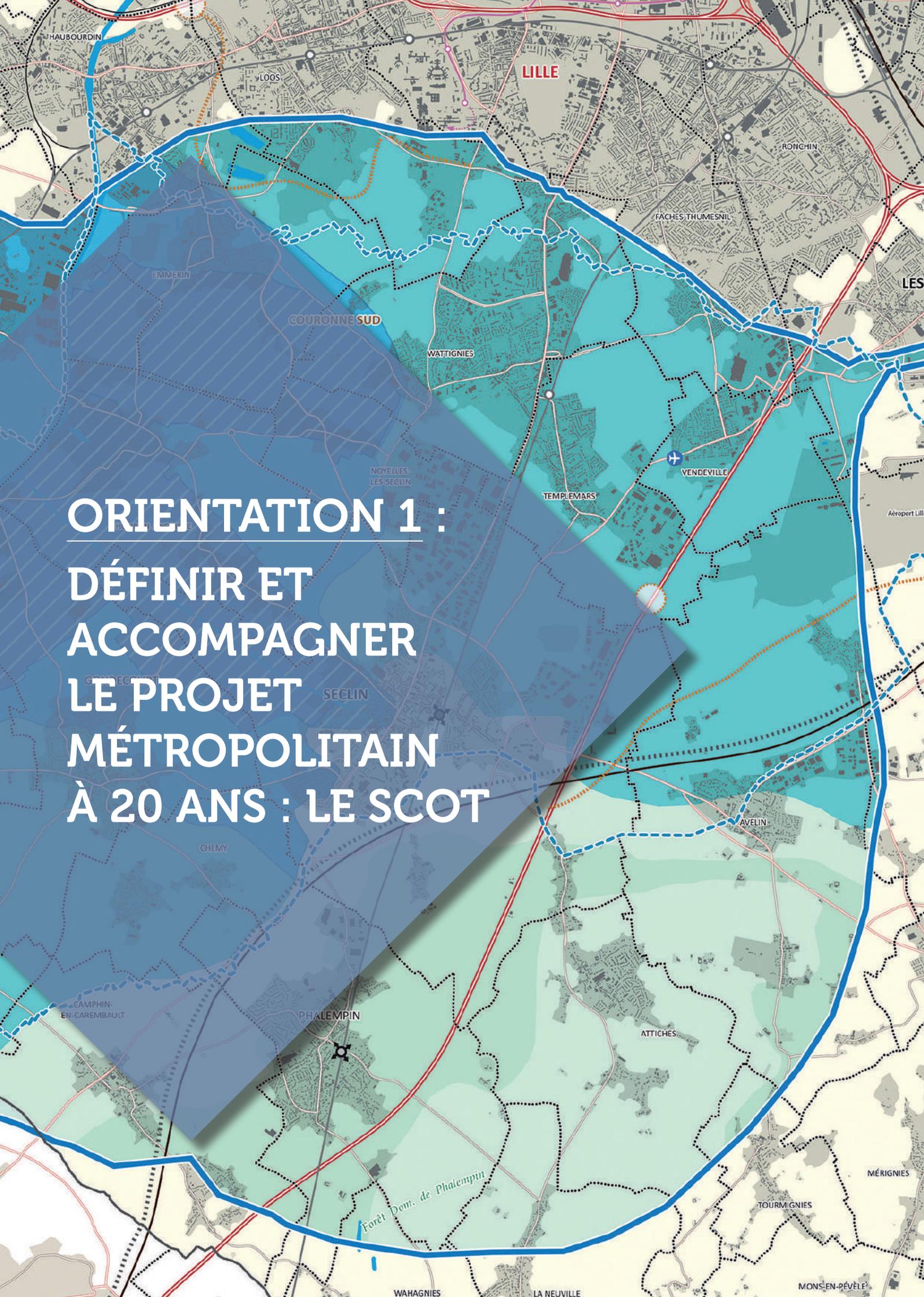
COMMUNIQUER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES

25. Communication print et digitale

26. L'Agence, lieu d'échanges

27. L'Agence, centre de ressources

28. 1990 / 2020 : 30 ans au service du développement de la métropole lilloise



ORIENTATION 1 :
DÉFINIR ET
ACCOMPAGNER
LE PROJET
MÉTROPOLITAIN
À 20 ANS : LE SCOT

HAUBOURDIN

VLOOS

LILLE

RONCHIN

FACHES THUMESNIL

LES

EMMERIN

COURONNE SUD

WATTIGNIES

NOYELLES-
LES-SECLIN

TEMPLEMARS

VENDEVILLE

Aéroport Lille

GRAND-ECROISSY

SECLIN

ORIENTATION 1 :
DÉFINIR ET
ACCOMPAGNER
LE PROJET
MÉTROPOLITAIN
À 20 ANS : LE SCOT

CHEMY

AVELIN

CAMPHIN-
EN-CAREMBAULT

PHALEMPIN

ATTICHES

Forêt Dom. de Phalempin

MÉRIGNIES

TOURMIGNIES

WAHAGNIES

LA NEUVILLE

MONS-EN-PÉVELÉ

L'Agence assure de façon permanente l'appui technique, juridique et administratif au Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de Lille Métropole. Ce dernier, approuvé le 10 février 2017 et entré en vigueur en mai 2017, est l'outil de planification pour les 20 ans à venir.

1. Appropriation du SCOT : communiquer, expliquer, approfondir

En 2020, l'Agence en tant qu'outil technique du Syndicat mixte, poursuivra l'approfondissement des concepts et thématiques du SCOT, dont l'armature urbaine, l'armature verte, la mobilité et le cadre de vie. Ce travail contribuera à l'appropriation des orientations du SCOT qui encadrent les projets du territoire et les plans et schémas dits d'échelle inférieure, dont notamment les plans locaux d'urbanisme (PLU), le(s) plans de déplacements urbains (PDU) ou le(s) programme(s) locaux de l'habitat (PLH).

APPROFONDIR LES CONCEPTS DU SCOT ET MIEUX L'APPRÉHENDER

› Armature urbaine

Accompagnement de la déclinaison du compte foncier de la Communauté de communes Haute-Deûle (CCHD) et de la Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC) ; identification du potentiel en renouvellement urbain (contribution à l'étude sur la densité, cf. orientation 2) en lien avec l'exploitation des nouveaux outils et données de l'atlas des tissus urbains et du recensement de projets effectués en 2019.

› Armature verte

Contribution à la constitution de l'armature verte du SCOT et sa déclinaison à l'échelle des plans locaux d'urbanisme (PLU), notamment pour le territoire Pévèle-Carembault et l'approfondissement des aspects relatifs à la trame verte et bleue multifonctionnelle du SCOT, au cadre de vie, aux paysages et aux continuités et discontinuités écologiques et aux modes doux.

› Mobilité et accessibilité

Travail sur les différents modes de déplacement (routiers, ferroviaires, fluviaux et modes actifs), le transport des marchandises et la logistique urbaine, le stationnement, l'attractivité des parcours urbains, les portes d'entrée ainsi que sur la mobilité entre la métropole et ses territoires limitrophes et à l'échelle régionale (notamment dans le cadre de la finalisation et la mise en œuvre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)) et à l'échelle des SCOT voisins (cf. orientation 2).

› Commerce

Contribution à la mise en place d'un observatoire pérenne pour alimenter le suivi du SCOT et des territoires de projets et préparation des avis techniques du Syndicat mixte du SCOT au titre de sa représentation en Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). (cf. orientation 2).

› Agriculture

Contribution à l'approfondissement et à la mise en œuvre du projet alimentaire territorial (PAT) de la MEL.





2. Contributions aux documents de planification et suivi du SCOT

COLLABORATION AVEC LES COLLECTIVITÉS MEMBRES DU SCOT

Le travail technique partenarial, mis en place lors de l'élaboration du SCOT, sera poursuivi afin d'assurer sa mise en œuvre en coopération étroite entre les différents pôles concernés de l'Agence et des intercommunalités membres du SCOT :

- › à travers des échanges réguliers entre l'Agence et les deux communautés de communes membres du SCOT, Haute-Deûle (jusqu'en mars 2020) et Pévèle Carembault, notamment en lien avec l'élaboration des plans locaux d'urbanisme ou d'un éventuel futur plan local d'urbanisme intercommunal ;
- › à travers des échanges transversaux entre l'Agence et les équipes de la MEL (PLU, coordination de territoires, équipe juridique) et des échanges thématiques bilatéraux, selon les sujets à traiter (mobilités, eau, économie, habitat, politique de la ville...) et la poursuite de travaux communs : cartographie, prévention des risques et inondations, protection de la ressource en eau, recensement de projets et territoires de projets ;
- › l'Agence et la MEL travailleront ensemble les indicateurs de suivi du SCOT pour assurer une bonne cohérence entre le SCOT et les documents de planification tels que le PLU2.

ORGANISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES INSTANCES DE GOUVERNANCE DU SCOT

- › Préparation et animation des conseils syndicaux et des bureaux du Syndicat mixte ;
- › mise en place de la nouvelle instance du conseil syndical après les échéances électorales en 2020 ;
- › accompagnement des nouveaux élus par la mise en place d'un dispositif d'information spécifique (cf. point 1) relatif aux enjeux et orientations thé-

CONCERTATION, PARTAGE ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

A travers la concertation publique portée par l'Agence tout au long de l'élaboration du SCOT (via des expositions publiques, des articles de presse, des réunions publiques), puis l'enquête publique, l'Agence a appuyé le Syndicat mixte dans une procédure d'urbanisme ouverte aux acteurs et habitants intéressés. Afin d'exploiter l'expérience du SCOT, l'Agence propose et développe des outils, notamment dans le cadre de la démarche « territoires de projets », des projets de renouvellement urbain, des ateliers de travail avec les élus et la société civile de la communauté de communes Pévèle Carembault, pour

faire vivre les orientations d'aménagement et d'urbanisme au plus proche des habitants et acteurs privés comme institutionnels. Une communication particulière sur les enjeux et orientations du SCOT et sur son rôle pour le développement et l'attractivité de la métropole lilloise sera proposée pour accompagner le renouvellement des instances politiques en 2020. L'Agence développera également la communication et le partage d'informations du SCOT via le développement d'un « SCOT en ligne », s'appuyant sur le développement des cartes dynamiques (WEB SIG) à l'exemple des cartes « test » sur la mobilité élaborée en 2019 et une mise à jour de son site Internet.

matiques et transversaux du SCOT : développement démographique, urbain et économique, environnements (risques naturels et technologiques, trame verte et bleue, paysages, transition énergétique, enjeux climatiques), mobilité, équipements, commerce ;

- › COPAR (Comité partenarial de l'aire d'alimentation des champs captants) mis en place à la demande de l'Etat à l'échelle du SCOT – cf. le territoire de projets Sud).

PARTENARIAT PLURIANNUEL AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

Ce partenariat fait l'objet d'une convention spécifique complémentaire à la convention MEL-Agence sur plusieurs axes de travail :

- › pérenniser et développer le système d'informations géographiques (dans la continuité du partenariat engagé depuis 2016) : administrer et mettre à jour la base de données géographiques et alphanumériques, couvrant le territoire de la Pévèle Carembault ; réaliser des cartes d'analyses thématiques ;
- › aider à la réalisation et à la mise en place des modalités de concertation préalable au projet de PLU intercommunal potentiel, sur la base des travaux menés depuis 2018 et 2019 ;
- › aider à la mise en œuvre du SCOT, plus particulièrement sur le suivi du compte foncier et sur la déclinaison de la trame verte et bleue du SCOT et via l'appui aux 11 communes situées dans le périmètre de l'aire d'alimentation des captages (AAC) ;
- › approfondir ou mettre à jour le diagnostic territorial élaboré en amont des PLU communaux ou d'un futur PLU intercommunal, appuyer les communes et/ou l'intercommunalité en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme, mettre à jour les fiches communales. Des sujets et/ou thématiques pourraient être traités lors d'événements (colloques, séminaires) ;

› dans le prolongement de l'événement « Faisons Campagne », poursuivre la dynamique sur les relations villes/campagnes de manière collaborative pour faire vivre ce réseau qui sera ouvert à d'autres collectivités ou acteurs intéressés par le partage d'expérience ;

- › accompagner les réflexions de la CCPC sur 3 espaces à enjeux de leur territoire : AAC, l'espace à vocation activités entre Ennevelin et Pont-à-Marcq et la valorisation de la Marque.

VEILLE SUR LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET THÉMATIQUES

L'Agence continuera à être en veille sur les évolutions juridiques, démographiques, économiques, sociétales, de l'environnement et de la mobilité ainsi que sur le recensement des projets d'aménagement. Des indicateurs thématiques, transversaux et interterritoriaux continueront à être développés pour évaluer la mise en œuvre des orientations du SCOT. Ce dernier nécessite un suivi annuel en vue du bilan à six ans des résultats de sa mise en œuvre conformément au code de l'urbanisme, dont plus particulièrement le suivi de la consommation foncière et de l'occupation du sol. Ce suivi sera effectué en exploitant différentes bases foncières et statistiques, en lien avec la Région Hauts-de-France et les SCOT voisins. De nombreux travaux de l'Agence contribueront à alimenter les réflexions thématiques du SCOT (cf. Observatoire foncier, excellence environnementale, aménagement économique...).

AVIS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉLABORATION DE PLANS ET SCHÉMAS SPATIAUX

En tant que personne publique associée (PPA) à l'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme, l'Agence continue à contribuer aux différents plans et schémas spatiaux (PLU ; PDU ; PLH ; Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ; Schéma d'aménagement et de gestion

de l'eau ; Plan de prévention des risques d'inondation...). L'Agence participe aux différentes étapes d'élaboration, analyse les projets et prépare les avis du Syndicat mixte du SCOT. Elle continue à suivre la mise en œuvre du SRADDET dans le cadre du réseau des agences d'urbanisme (URBA 8) et des travaux spécifiques comme celui sur le foncier (cf. orientation 3).

3. Territoires de projets : des territoires à enjeux métropolitains

UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE TRAVAIL

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « Territoires de projets », issue des travaux du SCOT, dépasse les limites administratives et les cadres plus resserrés des projets urbains. Elle observe les territoires d'enjeux métropolitains à une échelle intermédiaire et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée.

Afin de construire une vision globale et croisée des territoires de projets, de nouvelles productions, en complément de la plaquette de présentation de la démarche et des fiches par territoire, verront le jour en 2020 : réalisation d'indicateurs communs, en lien avec les orientations du SCOT (démographie, densité, occupation du sol, modes des déplacements...), exploitation du recensement de projets urbains effectués sur certains territoires de projets (Pôle métropolitain nord-est, Cœur métropolitain, Grand Boulevard, Pévèle Carembault, Lys transfrontalière), vision prospective des territoires de projets au travers de la mobilité, en cohérence avec le SDIT.

UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

Afin de créer des synergies entre les différents acteurs du territoire, publics et privés (collectivités, aménageurs, chambres consulaires, entreprises, pro-

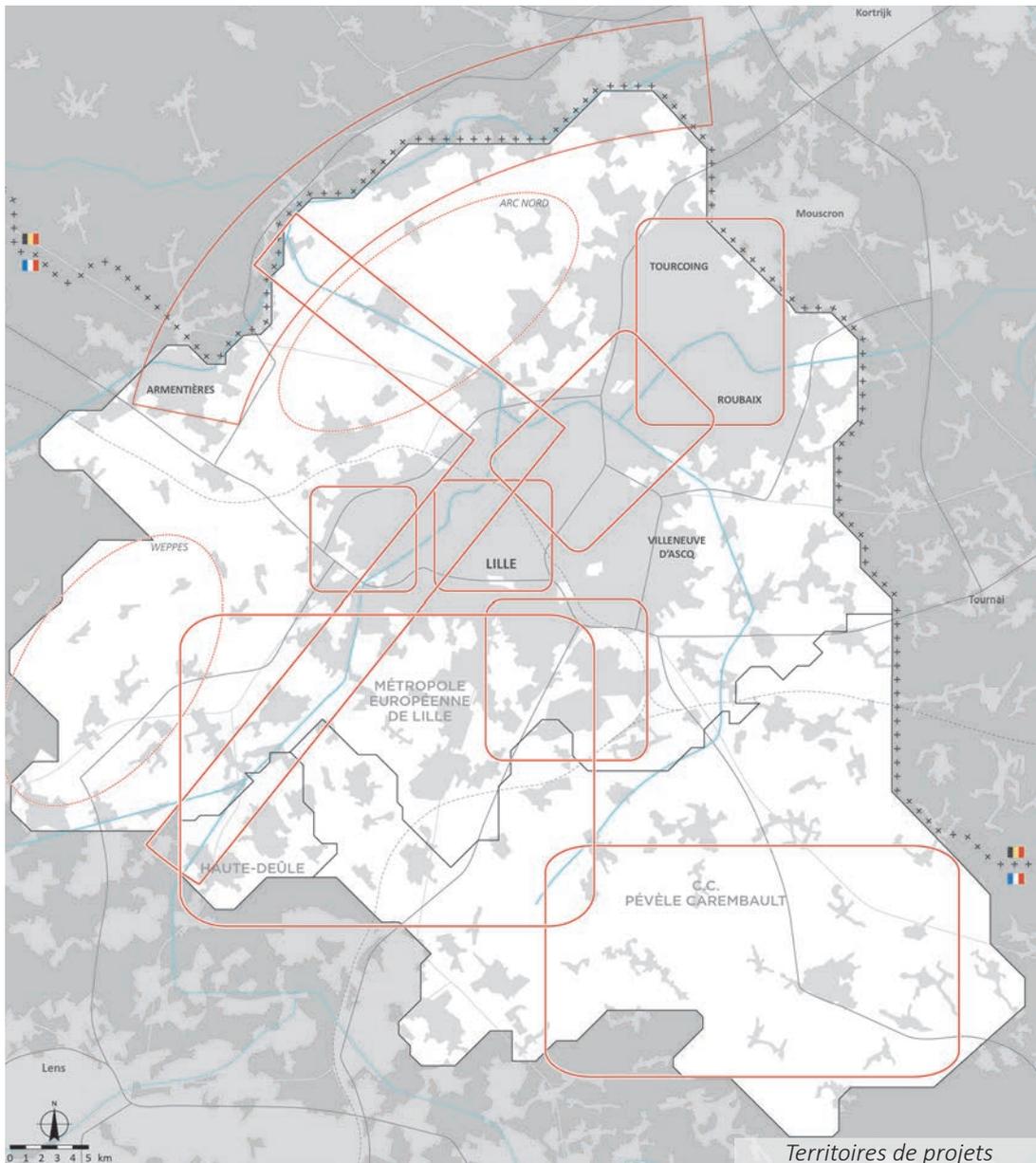
moteurs, bailleurs, associations...), cette démarche se veut ouverte, offrant un cadre de réflexion commun et partagé. En continuité de l'année précédente, des lieux d'échanges flexibles (comités d'orientations stratégiques, ateliers métropolitains, Matinales, programme de visites in situ, expositions...) permettant de partager et de réfléchir collectivement sur les orientations à effectuer seront organisés. Ils ne mettent pas en place de nouvelles gouvernances mais alimentent des dispositifs de dialogue et de gouvernance existants et futurs.

PROPOSER / DESSINER L'AVENIR

Toujours fondée sur un diagnostic orienté et partagé (Portrait de territoire), cette démarche formule des propositions ancrées dans le territoire sur des thématiques et des échelles variées. Cette réflexion est formalisée par des productions diverses (plans-guides, dessins, maquettes, recensement de projets, micro-trottoir...) adaptées aux différentes phases de dialogue et au contexte partenarial. A ce jour, huit territoires de projets font l'objet de productions spécifiques, en partenariat étroit avec les services des intercommunalités membres du SCOT.

Un appui sur d'autres secteurs à enjeux métropolitains et de travaux portés par la MEL, comme sur l'Euralimentaire et l'hémicycle de l'Arc Nord, pourrait être proposé en 2020. L'Agence poursuit sa veille des dynamiques territoriales, qui pourrait aboutir à l'identification de nouveaux secteurs d'enjeux métropolitains, en dialogue avec les collectivités concernées.

Les travaux sur les territoires identifiés se poursuivront en 2020 et aboutiront à des analyses et/ou des propositions ciblées.



- › **Pôle métropolitain nord-est** : poursuite de la diffusion du plan-guide auprès des différents acteurs (collectivités, équipe de maîtrise d'œuvre des quartiers NPRU...), visites de site (poursuite du programme in situ), approfondissements thématiques (ville productive, urbanisme transitoire, laboratoire d'innovations sociales...);
- › **Cœur métropolitain** : diffusion du portrait de territoire, approfondissement thématique (mobilité, parcours urbains, aménagement des espaces publics) formalisé par une étude sur les portes d'entrée et les espaces de transition du cœur métropolitain, en lien avec le SDIT et la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) ; participation à l'élaboration du Schéma Directeur d'Euralille à la Deûle ;
- › **Deûle partagée** : élaboration d'un portrait du territoire de la voie d'eau à l'échelle du SCOT et dans une perspective du partage des usages. Approfondissements thématiques (parcours en modes doux le long de la Deûle, accompagnement et appui à la mise en place du POC de la Deûle dans le cadre de Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du design) ;
- › **Grand Boulevard** : poursuite de la diffusion du portrait de territoire, finalisation, accompagnement et appui à la mise en œuvre du POC Grand Boulevard dans le cadre de Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du design ;
- › **Porte sud-est** : élargissement des réflexions, initialement orientées sur les enjeux de développement et d'accessibilité autour de l'aéroport, au bassin Sud de cette entrée phare de la métropole, en intégrant le développement Pévélois à l'est de l'A1 en direction d'Ennevelin / Pont-à-Marcq ;
- › **Territoire sud** : accompagnement de la démarche « Gardiennes de l'eau », pilotée par la MEL et associant les 21 communes de la MEL situées dans le périmètre de l'aire d'alimentation des captages (AAC) et des six communes de la Haute-Deûle ; appui aux onze communes de la Communauté de communes Pévèle Carembault également concernées par le périmètre « AAC », afin de développer un projet de territoire qui concilie la vie des communes et la protection de la ressource en eau ; approfondissement thématique relatif aux modes doux et animation du comité partenarial (COPAR) AAC qui réunit plusieurs fois par an les intercommunalités concernées, l'Agence de l'eau, l'Agence régionale de santé (ARS) ainsi que les services de l'Etat ;
- › **Pévèle Carembault** : accompagnement de la Communauté de communes dans l'élaboration du projet intercommunal qui alimentera les Plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux ou qui aboutira au PLU intercommunal ; mise à jour du diagnostic intercommunal et animation d'ateliers de travail avec les maires, personnes publiques associées et la société civile ; approfondissements sectoriels sur l'espace d'activités métropolitain Ennevelin - Pont-à-Marcq et La Marque ;
- › **Lys transfrontalière** : appui à la démarche « Val de Lys » initiée par l'Eurométropole, visant le renforcement de la coopération transfrontalière en termes d'aménagement et de planification. Constitution d'une base de connaissance commune du territoire, devant conduire à l'élaboration à terme d'une démarche de développement et d'aménagement, contribution à la préparation et l'animation des rencontres de proximité entre maires et bourgmestres.





ORIENTATION 2 :
RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ
DE LA MÉTROPOLE,
IDENTIFIER
LES LEVIERS
DU DÉVELOPPEMENT
ET AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE

4. Accompagner la stratégie d'attractivité et de marketing territorial

L'Agence poursuivra son accompagnement actif de la MEL et des acteurs du territoire dans la mise en œuvre de la stratégie d'attractivité et de marketing territorial du territoire, notamment autour de la marque Hello Lille en participant à l'ensemble des étapes de la démarche. Elle fournira les briques de la stratégie et contribuera à la construction d'un positionnement du territoire et à sa promotion en identifiant ses atouts et ses singularités.

L'Agence appuiera l'identification des leviers de transformation du territoire (filiales à potentiel, grands projets et équipements) et anticipera leurs impacts. Elle développera une approche de marketing stratégique des publics cibles : entreprises, investisseurs, habitants et futurs habitants, touristes. Elle participera au déploiement de la stratégie d'attractivité et d'accueil en contribuant à l'identification des points d'appui (équipements, produits, expériences). Elle fournira à ce titre une data solide et des éléments d'observation ciblés selon les besoins émis par les acteurs du territoire.

Dans le cadre d'une convention, elle travaillera avec l'Agence d'attractivité Hello Lille en favorisant une connaissance territoriale et un discours cohérent et contribuera à la coordination opérationnelle de filiales prioritaires (tourisme d'affaires) ou au développement d'outils pour la promotion du territoire.

5. Explorer les filiales à fort potentiel

En lien avec une observation prospective générale (cf orientation 3 - Poursuivre l'observation prospective du territoire), l'Agence développera une veille sur les filiales stratégiques ou à fort potentiel, poursuivra le développement de travaux ciblés sur certaines filiales et l'exploration des écosystèmes présents sur le territoire. Elle alimentera les réflexions des acteurs dans le cadre des instances thématiques développées sur le territoire. En 2020, elle veillera

notamment à enrichir la stratégie d'accueil des entreprises en cours d'élaboration des enseignements de ces études.

TOURISME

Le tourisme fait l'objet d'une intervention permanente auprès de la MEL, dans le cadre de son Observatoire du Tourisme et dans une réflexion plus globale de développement et d'aménagement économique. Elle accompagnera la MEL dans différentes réflexions notamment sur les retombées économiques et médiatiques de plusieurs grands événements, la mise en tourisme de grandes manifestations sportives, la valorisation du patrimoine ou le développement de services autour des grands sites touristiques métropolitains. L'Agence veillera à développer des approches transversales pour cette filière aux enjeux spécifiques.

A cet effet, l'Agence construira une veille stratégique de la filière et, en co-construction avec la MEL, produira et publiera un Flash Tourisme (deux par an) à destination des professionnels et

des acteurs du territoire offrant un éclairage sur une filière touristique du territoire (thématiques provisoires 2020 : tourisme d'affaires, nouveaux projets hôteliers). Elle contribuera à une action volontariste autour de la valorisation des big data, en écho à la collaboration de recherche, en 2018, avec l'Equipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme (EIREST) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne autour des Traces numériques laissées par les touristes.

L'Agence développera une action forte autour d'une des filiales prioritaires du territoire : le tourisme d'affaires. Elle finalisera et diffusera en 2020 une étude détaillée sur l'offre et son positionnement. Elle accompagnera la MEL et l'Agence Hello Lille dans la structuration du suivi de l'activité, notamment dans un premier temps sur les événements répondant aux critères de l'International Convention and Congress Association (ICCA) et dans un second temps sur des segments ciblés.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

L'Agence analysera les caractéristiques de l'enseignement supérieur et recherche et de ses impacts sur le territoire dans toutes ses composantes (urbaines, économiques, attractivité). Elle veillera à intégrer ses travaux dans le cadre d'un regard plus large sur les écosystèmes et le tissu économique métropolitain.

Elle interviendra en 2020 en appui à la stratégie portée par la MEL en alimentant sa réflexion stratégique (benchmark...), en développant des travaux ciblés (logement, mobilité, entrepreneuriat...) ou encore en contribuant à l'animation de convention bilatérale avec les universités (par exemple, groupe aménagement de la convention MEL-Université de Lille).

L'Agence développera une approche spécifique sur le profil et la place des étudiants dans la ville. Elle contribuera activement à l'analyse des données de la grande enquête sur les conditions de vie étudiante sur la métropole lilloise, aujourd'hui portée par l'Observatoire Régional des Études Supérieures (Ores). Elle engagera des travaux autour de l'aménagement et de l'inscription urbaine des établissements notamment en écho aux échanges du séminaire « L'Université et la ville » pour contribuer à une meilleure intelligence territoriale sur l'aménagement des sites universitaires.

Elle investira plus particulièrement la question du logement des étudiants, à partir du diagnostic réalisé en 2018 sur l'offre métropolitaine et de la création d'un observatoire local en 2019, labellisé au niveau national par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) et l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Dans ce cadre, elle animera le groupe technique d'acteurs dans le cadre de rencontres régulières et en coordonnant la collecte des données métropolitaines (alimentant l'observatoire national du Plan 60 000). Enfin, elle contribuera plus globalement à la mise en œuvre de la feuille de route « Logement des étudiants » auprès de la MEL.

COMMERCE

L'Agence poursuivra sa mission sur le commerce autour de deux dimensions. D'une part, elle s'attachera à consolider l'observation commerciale, en lien avec les services PLU, SIG et Développement économique de la MEL, afin d'alimenter à la fois les réflexions en matière de filière économique (ex. réalisation du 3e volet de l'étude partenariale FNAU Emploi & Commerce consacré à la localisation des pôles d'emploi commerciaux). D'autre part, elle travaillera à la sensibilisation des nouveaux élus aux grands enjeux du commerce et des pratiques de consommation, notamment dans le cadre d'une conférence à

organiser en 2020, en vue de préparer la future démarche d'élaboration d'un Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC).

ARTISANAT

L'Agence poursuivra son partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Hauts-de-France notamment en valorisant les travaux réalisés en commun à l'échelle de certains quartiers ou, en 2020, en développant une approche économie de proximité. Plus globalement, l'Agence veillera à contribuer à une meilleure compréhension de la filière artisanat et à l'intégrer dans ses outils de culture économique.

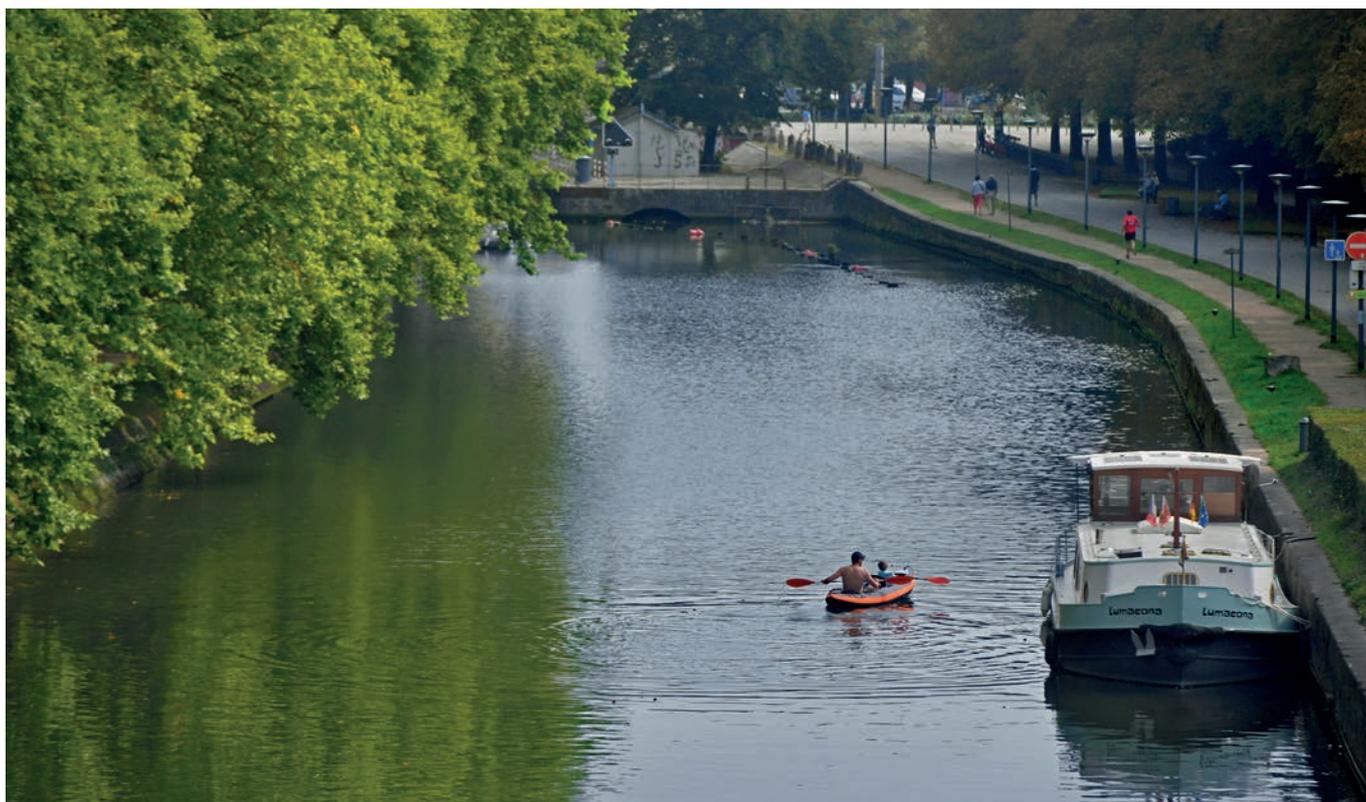
INDUSTRIE ET VILLE PRODUCTIVE

Avec la MEL, l'Agence poursuivra des travaux d'état des lieux dans une logique macro de la réalité industrielle du territoire et d'analyse de son positionnement et de ses facteurs d'attractivité. Elle participera à ce titre à l'animation partenariale portée par la MEL et Lille's Agency (création d'une task force). Une approche urbaine des activités économiques productives est également menée dans le cadre d'un atelier avec les étudiants en Master Urbanisme et aménagement de l'École d'Urbanisme de Paris (cf. orientation 3 -Engager une nouvelle approche de l'aménagement économique).

6. Améliorer l'accessibilité du territoire et la fluidité des déplacements

L'Agence continuera à développer certains travaux liés à la mobilité. Ceux-ci appuieront le développement du SIG Mobilité mis en place au cours de l'année 2019. Les connaissances transversales de la mobilité seront approfondies et cela aux différentes échelles de planification. Il s'agit d'établir une vision prospective de la mobilité sur les territoires de projet, le suivi des orientations du SCOT, mais également une appréciation à une plus grande échelle de la mobilité via des analyses en lien avec les territoires voisins ou transfrontaliers.





Plus précisément, l'Agence accompagnera la MEL et le SCOT dans la réflexion stratégique de logistique urbaine. De plus, la réalisation d'un focus sur la mobilité des jeunes sur le territoire du SCOT sera mise en œuvre. Ce focus sera lié aux réflexions conduites par la MEL sur la mobilité des publics jeunes et des personnes de 55 ans et plus.

D'autres thématiques de mobilité seront poursuivies comme l'analyse du temps d'accès motorisé à la métropole lilloise, ou bien la mise en place d'un appui technique auprès de la MEL pour le développement d'un observatoire du stationnement. De plus, l'Agence continuera son suivi partenarial de certaines politiques sur la mobilité comme la révision du Plan de déplacement urbain (PDU), le développement du réseau cyclable, la mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT), etc.

7. Accompagner la valorisation des voies d'eau sur le territoire métropolitain

L'Agence investira particulièrement la problématique de valorisation des voies d'eau sur le territoire au croisement des enjeux d'attractivité, de cadre de vie et de développement économique et touristique. Elle favorisera le croisement des démarches portées sur le territoire, dans le cadre de l'animation d'un groupe de travail partenarial réunissant acteurs publics et privés (MEL, Club Gagnants, Voies navigables de France, Comité d'organisation Lille Métropole Capitale Mondiale du Design 2020...). Elle favorisera l'émergence d'une vision partagée autour de l'eau, tant sur les grandes artères qu'en accompagnant la MEL sur la valorisation des capillaires (nouvelle compétence Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations de la MEL). Elle favorisera également le croisement des travaux en cours portés par l'Agence, la MEL ou d'autres acteurs du territoire (notamment avec le Territoire de projets Deûle partagée - cf. orientation 1).

A la plus grande échelle, le réseau des voies d'eau impacté par l'arrivée prochaine du Canal Seine Nord Europe fera l'objet de travaux spécifiques à plusieurs échelles (dont l'échelle transfrontalière) en approfondissant les problématiques de stratégie foncière et d'aménagement. Une attention sera portée plus particulièrement sur le port et les stratégies portuaires.

8. Accompagner la fabrique urbaine

L'Agence favorise le partage des connaissances et expertises avec l'ensemble des acteurs concernés par les différents champs de la fabrique urbaine. Ces champs traitent à la fois des constituants de l'espace urbain (espaces vides et bâtis, programmation) mais également des modes opératoires. Ce croisement et cette mutualisation des connaissances ont pour objectifs de mieux partager les grands enjeux et mutations à l'œuvre dans le cadre de vie et sur le territoire métropolitain, d'en favoriser l'appropriation et d'élaborer des outils communs.



**APPREHENDER ET CONCEVOIR
LES ESPACES PUBLICS**

L'amélioration de la qualité des espaces publics est un maillon essentiel du renforcement de l'attractivité et de la cohésion métropolitaine. Ces dernières années, la manière d'appréhender et de concevoir l'espace public a évolué : les préoccupations environnementales, l'intégration des nouveaux usages, les nouveaux jeux d'acteurs et modes opératoires incitent à relancer la réflexion sur ce sujet.

Dans la continuité de l'Atelier des espaces publics, conduit par l'Agence de 2014 à 2016, de nouvelles séances de travail thématiques seront organisées, favorisant la rencontre entre techniciens des différentes collectivités autour de questions clés et l'élaboration d'outils et de pistes de recommandation partagées.

**DENSITÉ ET QUALITÉ URBAINE,
ARCHITECTURALE**

Dans la continuité de l'Atlas des tissus urbains, l'Agence conduira une réflexion renouvelée sur la question de la densité et de la qualité architecturale et urbaine. Il s'agit de comprendre comment la forme urbaine, la qualité des logements, des espaces collectifs ainsi que le contexte contribuent à construire la perception de la densité. Cette étude s'appuiera dans un premier temps sur une définition partagée de la notion de densité ainsi que sur un état des lieux de la densité et de la densification de la métropole. En parallèle, un référentiel, à destination des élus et techniciens, sera élaboré à partir d'études de cas, issues de différents contextes et tissus urbains (urbain, périurbain, rural), caractéristiques du territoire.

**URBANISME TRANSITOIRE :
UN MODE ALTERNATIF
« EN CONSTRUCTION »**

Dans la continuité de l'étude intitulée « Une approche renouvelée des lieux vacants dans la métropole lilloise », l'Agence consolide son expertise sur les

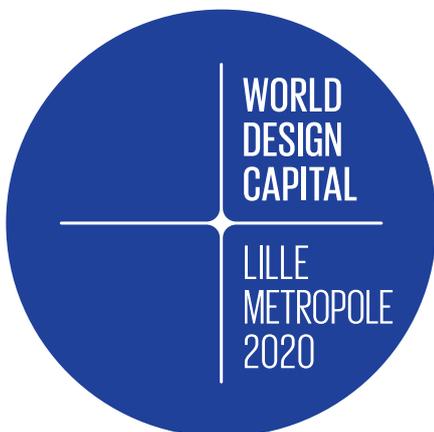
modes opératoires alternatifs permettant de répondre à l'ampleur du phénomène de la vacance sur le territoire de la métropole lilloise. L'urbanisme transitoire est un sujet exploré par de nombreux acteurs locaux depuis peu. Il se traduit par des formes hétérogènes, à l'image d'une notion encore peu définie. L'objet de ce projet est de rendre compte de cette diversité en engageant un travail partenarial avec les acteurs concernés. Afin d'ouvrir un débat métropolitain sur cette pratique innovante, l'Agence organisera, en collaboration avec la MEL, des ateliers thématiques, à destination des équipes techniques et un événement spécifique ouvert au public, permettant de partager les expériences et connaissances.

Cette démarche donnera lieu à des productions diverses : un benchmark des expériences menées hors du territoire, ainsi qu'un recensement et une analyse de démarches existantes dans la métropole menée à partir d'entretiens des acteurs concernés. Les axes de recherche pourront comprendre les montages opérationnels de ce type de projets, les stratégies et dispositifs des collectivités pour les soutenir, l'évaluation de leur impact urbain, économique et social...

En parallèle de ces travaux, l'Agence poursuit sa participation aux grands projets de la métropole (diagnostics, comités techniques et de pilotage, jurys, etc.).

**9. Le design : un outil
de transformation du
territoire**

Depuis 2018, l'Agence renforce l'intégration du design au cœur de ses méthodes, travaux et démarches et accompagne la métropole dans l'organisation de l'événement Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design. Au travers des projets menés, elle s'associe aux différents acteurs du territoire, notamment le comité d'organisation Lille Métropole 2020 et lille—design, plateforme de développement économique par le design.



LE DESIGN DANS LE CHAMP DE L'URBANISME

Dans le but de rendre compte et de comprendre les mutations à l'œuvre aujourd'hui dans la fabrique urbaine, l'Agence analysera les nouveaux modes opératoires dans le champ de l'urbanisme. Ceux-ci concernent tout autant la conception que la mise en œuvre opérationnelle des projets et convoquent les différentes échelles de réflexion, du projet urbain à la planification. En phase avec son époque et les dynamiques du territoire, ils seront appréhendés sous le prisme du design.

Il s'agit de questionner comment les principes du design, en tant que process, sont traduits dans quatre champs émergents de l'urbanisme : le métropolitain design, le data design, les appels à projets urbains innovants et l'urbanisme transitoire.

Chacun de ces champs fera l'objet d'une présentation, concise et illustrée, définissant leurs caractéristiques et grands principes ainsi que leurs apports et leurs limites. Cette analyse fera l'objet d'une publication qui sera diffusée lors de l'année 2020, en lien avec l'événement Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design.

POC(S)* TERRITOIRES / LILLE MÉTROPOLE CAPITALE MONDIALE DU DESIGN 2020

En continuité des travaux initiés en 2019, l'Agence accompagne le Comité d'organisation Lille Métropole 2020 dans l'élaboration de POC(s), avec une approche territorialisée, en s'appuyant notamment sur deux territoires de projets : le Grand Boulevard et la Deûle partagée. Ces démarches ont pour objectif d'identifier et de mettre en lumière les différentes actions menées sur ces territoires d'ici 2020.

**Proof of Concept*

› POC Grand Boulevard

Une démarche partenariale entre l'Agence, le Comité d'organisation Lille Métropole 2020, la MEL et les communes, a permis d'élaborer un POC Grand Boulevard ayant pour objet une

stratégie d'actions menées sur l'espace public. Ce projet co-construit et partagé a été traduit dans un cahier des charges et fera l'objet, début 2020, d'une consultation lancée par la MEL auprès de designers. L'Agence participera auprès de ses partenaires à la conduite du projet en participant à l'analyse des propositions issues de la consultation, au suivi des différentes actions et à leur diffusion auprès du public.

› POC Deûle

L'Agence appuiera également les travaux sur le POC de la Deûle, par la restitution cartographique des projets et dynamiques urbaines et paysagères le long de la voie d'eau, en s'appuyant sur les réflexions du territoire de projets Deûle partagée et le groupe de travail partenarial engagé sur la valorisation des voies d'eau de la métropole.

En parallèle, l'Agence met son expertise géomatique et cartographique au service du Comité d'organisation Lille Métropole 2020. Dans le cadre de son partenariat, elle apporte un appui technique, par la réalisation de cartes supports et la transmission de données nécessaires à l'élaboration de la programmation.

OBSERVATION DU DESIGN, UN ESPACE PILOTE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Dans le sillon des Assises du Design, organisées fin 2019 par le ministère de l'Économie et des Finances et du ministère de la Culture, l'Agence et Lille-Design s'associent pour mettre en œuvre un observatoire du design, formalisé par une convention partenariale spécifique.

Plus qu'un observatoire, l'ambition est de créer un espace pilote à l'échelle de la région Hauts-de-France qui doit permettre de connaître et comprendre le déploiement du design sur le territoire, en prenant en compte sa dimension transfrontalière. Il doit également permettre de valoriser en quoi notre territoire est un territoire créatif. Suite au lancement du projet fin 2019, l'année 2020 verra la construction du socle de

cet observatoire. L'ambition est d'appréhender l'impact micro-économique et la valeur créée ou sous-jacente révélée par le design au sein des entreprises de la région. La démarche s'oriente ainsi sur trois champs d'exploration : la demande de design, l'offre de design et la formation. Des travaux de recensement, de recollement de données mais également d'enquêtes qualitatives menées auprès d'entreprises seront conduits, avec pour objectif de présenter les premiers résultats et analyses en fin d'année 2020.





ORIENTATION 3 :
POUR SUIVRE
L'OBSERVATION
PROSPECTIVE
DU TERRITOIRE

L'Agence poursuit son ambition de favoriser le développement d'une culture et d'une connaissance partagées du territoire et à différentes échelles. Il s'agit d'apporter aux acteurs et décideurs du territoire une observation qui analyse les phénomènes en cours et de participer à une compréhension partagée. Elle s'adresse à tous les acteurs du territoire sans oublier combien il est de plus en plus important d'associer les entreprises, les citoyens, les habitants et les usagers.

Une telle ambition suppose de développer des outils d'observation, de rechercher des modes de faire variés, tant dans la construction de ces observations que dans la manière de porter à connaissance les résultats. L'enjeu est de co-construire des outils d'intelligence collective et de prospective. Il s'agit à la fois d'identifier les enjeux du territoire pour son développement de demain et d'être aussi en capacité de valoriser ses atouts et ses talents.

10. Observer autrement, animer, expérimenter

OBSERVER AUTREMENT, NOUVEAUX INDICATEURS

Les indicateurs statistiques classiques visant à qualifier un territoire, à mesurer des évolutions ou encore à évaluer des actions sont essentiels à nombre de projets métropolitains. Ces indicateurs sont des points de repère pour de nombreux techniciens et élus qui se sont appropriés leur lecture. Toutefois, ils apparaissent parfois insuffisants pour qualifier certains domaines spécifiques (nouvelles économies, infrastructures de transport...), analyser de manière systémique des enjeux environnementaux ou encore appréhender le ressenti de la population (mesure du bien-être).

De nombreux projets, débutés en 2019 ou qui seront menés en 2020 à l'Agence, visent à répondre à ces nouveaux besoins et enjeux. Ils ont tous en commun d'être nécessairement transversaux et d'aborder l'ensemble des pôles tant dans la réflexion que dans la production de résultats.

L'ambition « Observer autrement » vise donc à coordonner l'ensemble de ces projets et, grâce à une vision transversale, à veiller à leur lisibilité et leurs apports dans l'ensemble des projets de l'Agence.

› Mesure du bien-être

Les indicateurs classiques ne permettent pas de pouvoir appréhender le ressenti, « ce qui compte » pour les habitants, en termes de bien-être. Pour répondre à cet enjeu, l'Agence lancera en 2020 une étude visant à révéler les richesses de la métropole lilloise grâce à des indicateurs positifs axés sur le bien-être et le bien vivre de ces habitants.



Ce projet s'appuiera sur l'expérience intitulée IBEST (Indicateurs d'un Bien-Être Soutenable et Territorialisé) et en lien avec le laboratoire PACTE. Les premiers résultats seront présentés en décembre 2020.

› Nouveaux indicateurs

Les travaux continus sur le fait métropolitain, la position de la métropole lilloise ainsi que la réflexion Révolution Métropole menée au sein de la MEL ou encore dans les commissions du Club de l'Immobilier engagent l'Agence à disposer de nouveaux indicateurs pour qualifier la métropole lilloise et son positionnement notamment sur le cadre de vie, les nouvelles économies ou encore les infrastructures de transport et les flux de passagers/marchandises. Elle veillera ainsi à la bonne cohérence et aux liens avec les documents de planification des collectivités.

› L'évaluation environnementale au travers du modèle « DPSIR »

Dans le cadre des travaux du Syndicat Mixte du SCOT Lille Métropole, l'Agence produit des indicateurs pour l'évaluation du SCOT à 6 ans et pour des bilans intermédiaires.

Au sein de ce chantier et en lien avec le club des observatoires locaux, l'évaluation environnementale du SCOT fait l'objet d'une réflexion méthodologique spécifique. Elle s'inspire du modèle DPSIR (Forces, pressions, état, impacts, réponses) de l'Agence Européenne de l'Environnement qui propose une approche novatrice (matricielle) et systématique des enjeux de développement durable sur le territoire.



ANIMER, FÉDÉRER, MUTUALISER

L'Agence a par essence des modes de faire partenariaux qu'elle met en place dans l'ensemble de ses travaux. Dans le cadre de sa démarche d'observation territoriale, l'Agence proposera une vision consolidée en s'appuyant sur les observatoires existants au sein des collectivités tout en mettant en place une coordination (articulation) globale de l'observation territoriale.

► Club des observatoires locaux, un enjeu de mutualisation majeur

Après une année d'absence, le club des observatoires locaux a été relancé en novembre 2019. Il réunit les acteurs publics et parapublics (Etat, Région, Département, EPCI, communes, Insee, CAF...) œuvrant dans le champ de l'observation territoriale. Soucieux de continuer à jouer son rôle dans le partage et la diffusion des savoirs et connaissances, l'Agence proposera de nouveaux volets en 2020 à l'ensemble des partenaires du club.

► Observatoire partenarial de l'économie

L'Agence repensera les missions en 2020 de son Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE) qui réunit l'ingénierie en économie du territoire métropolitain (MEL, CCI, CMA, Compétences et emploi, Maisons de l'Emploi, Pôle

Emploi, INSEE...). En permettant aux acteurs de « prendre de la hauteur », il favorise le partage et l'appropriation des travaux et réflexions des différents partenaires. L'Agence organisera quatre plénières par an chacune portant une thématique de croisement et d'échange.

► Club de l'immobilier

Depuis novembre 2018, l'Agence est membre du Bureau du Club de l'Immobilier qui réunit la MEL, la CCI, la Fédération des promoteurs immobiliers et des représentants de la filière immobilière. Elle contribue aux réflexions stratégiques et accueille le club pour ses réunions (Bureau, Commission attractivité...).

DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES

Démarche expérimentale « Résidences Urba 8 »

L'Agence participe dans le cadre du réseau URBA 8 et en convention avec la Région Hauts-de-France à une démarche expérimentale « les résidences territoriales ». Cette démarche consiste à travailler dans un temps court à établir un diagnostic actif sur un territoire régional en demande d'ingénierie, en écho au plan national « Action Cœur de Ville ». En croisant les compétences des différents membres du réseau, l'Agence développe ici une approche expérimentale et de prototypage.

► Living Lab

L'Agence engage de nouveaux modes partenariaux actifs, notamment l'animation d'un living lab autour de l'adaptation de l'habitat. Elle anime la démarche Initiatives Innovation Vieillesse avec un collectif de partenaires visant à produire des propositions stratégiques et (pré)opérationnelles (cf. Transitions démographiques et sociétales).

11. Favoriser la connaissance du territoire et diffuser une culture économique

FICHES COMMUNALES

Réalisées depuis plusieurs années au sein de l'Agence, les fiches communales permettent aux communes du SCOT et aux centres communaux d'action sociale (CCAS) de disposer d'indicateurs statistiques récents portant sur des thématiques variées comme la démographie, l'habitat ou encore le social. En 2020, une réactualisation de l'outil sera réalisée et complétée par un portrait communal synthétique visant à mettre en exergue des indicateurs repères mais également alternatifs afin de pouvoir appréhender les communes sous des angles variés.

PORTRAITS DE TERRITOIRES

La démarche Territoires de projet a permis la réalisation de portraits de territoires et offre des diagnostics ciblés et thématiques pour cinq territoires de projet : Pôle Métropolitain Nord-Est, Grand Boulevard, Porte Sud-Est, Cœur métropolitain et Pévèle Carembault.

LA COLLECTION MÉMO

L'Agence a développé depuis 2018 une Collection MÉMO qui consiste à fournir aux acteurs du territoire des indicateurs et des chiffres clés sur une thématique permettant de mieux positionner la métropole et de parler d'une même voix, à partir d'éléments sûrs et vérifiés. En 2018, a été publié le Mémo Économie, qui a été mis à jour en 2019 et le sera de nouveau en 2020.

En 2019, deux nouvelles thématiques ont vu le jour : Enseignement Supérieur Recherche Innovation et Mobilité.



OUTILS DE CULTURE ECONOMIQUE ET TABLEAU DE BORD « L'ÉCO EN 4 »

L'Agence veille à construire et à consolider la culture économique du territoire, en lien avec la MEL ou encore l'Agence d'attractivité Hello Lille. Le Mémo Économie a vocation à donner annuellement une vision de la métropole économique. L'Agence a lancé en octobre 2019 un nouvel outil qui sera conforté en 2020 : un tableau de bord « L'Éco en 4 » qui vise, par des données plus conjoncturelles, à donner à voir aux acteurs d'autres visions de la métropole économique. Ce tableau de

bord assemble plusieurs types d'indicateurs et ce grâce à l'ensemble des partenaires de l'Observatoire Partenarial de l'Économie. Il a vocation à être publié tous les trimestres.



12. Observer les évolutions sociales et urbaines

HABITER HABITAT : CONTRIBUTIONS AU PLH 3

Dans le cadre du processus d'élaboration du troisième Programme local de l'habitat, les travaux de l'Agence en matière d'habitat et d'habiter alimenteront les travaux de la MEL sur le sujet. Outre la mise à disposition de données et des analyses qu'elle conduit sur les dynamiques des marchés immobiliers et les mobilités résidentielles

dans la métropole lilloise, elle participe à l'équipe projet mise en place par la MEL pour le pilotage et le suivi de la démarche. De plus, des contributions sur les aspects relatifs au vieillissement s'appuieront sur la démarche partenariale Initiatives Innovation & Vieillesse portée par l'Agence.

PAUVRETÉ ET OBSERVATION SOCIALE POUR LE LOGEMENT D'ABORD

La MEL fait partie des vingt-quatre territoires retenus à l'échelle nationale pour une « mise en œuvre accélérée » du programme quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022). L'Agence apporte son concours à la MEL dans cette démarche avec pour objectifs de :

- › dénombrer les personnes sans domicile et vulnérables vis-à-vis du logement ;
- › savoir qui elles sont : quelle est la diversité des situations et des modes de vie ?
- › connaître leur parcours.

Un premier travail a été réalisé en 2019 comprenant un volet quantitatif, ainsi qu'un volet qualitatif portant sur les personnes sans domicile.

En 2020, cette observation sera mise à jour et complétée par une approche qualitative sur les personnes vulnérables vis-à-vis du logement : menacées d'expulsion, victimes de violence domestique, sortant d'institutions (hospitalisation de longue durée, prison, etc.), les jeunes isolés sans ressources, les personnes en logement insalubre irrémédiable et les personnes en cohabitation précaire.

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

L'Agence accompagne la MEL dans l'élaboration de sa stratégie métropolitaine et participe activement à la réalisation des documents cadres prévus par les textes : rapport annuel d'évaluation de la politique de la ville (loi Lamy), animation du protocole d'engagements réciproques et renforcés. Elle assure la mis-

sion d'observation des quartiers de la politique de la ville (QPV) sur 5 thématiques : habitat-peuplement, éducation, emploi et création d'activités, santé, ambiance urbaine.

› Évolution des observations et analyses

Une évolution du format des observations et analyses sur les quartiers de la politique de la ville est engagée depuis 2018 avec les services de la MEL afin de produire des éléments pertinents pour l'adaptation des politiques publiques.

› Mixité et orientation des jeunes

Il est proposé pour 2020 d'engager un travail d'observation sur la mixité sociale et scolaire pour poursuivre les travaux relatifs au volet éducation du contrat de ville. Il s'agira notamment de voir comment rendre compte des interventions partenariales et quels indicateurs clés seront à mobiliser pour permettre d'évaluer les évolutions produites par les politiques mises en place ». L'Agence participera en 2020 aux travaux de conception d'un observatoire sur cette thématique.

› Observation du chômage dans les quartiers en politique de la ville

L'Agence pilote un groupe de travail avec Pôle emploi, l'Insee, Compétences et emploi et le service politique de la ville de la MEL pour faciliter l'accès aux données actualisées sur les demandeurs d'emploi dans les quartiers en politique de la ville. L'objectif est la mise à jour annuelle de cette observation afin de pouvoir constater les impacts des politiques menées sur ces territoires.

› Territoires de veille

Le comité de pilotage MEL de la politique de la ville a demandé que les territoires de veille soient pris en compte dans les travaux qui devront s'engager dans la perspective de la renégociation avec l'Etat des géographies prioritaires. En 2020, les services de la MEL concernés (service politique de la ville et de l'évaluation des politiques publiques) organiseront des temps de travail pour élaborer la méthodologie nécessaire. L'Agence accompagnera ces travaux.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

► **Élaboration et actualisation d'un diagnostic métropolitain pour le Conseil métropolitain sécurité et prévention de la délinquance**

Depuis 2015, l'Agence accompagne la MEL sur les questions de sécurité et de prévention de la délinquance via l'observatoire de la délinquance. En 2020, elle réalisera une nouvelle mise à jour du diagnostic des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants à partir des données de la police et de la gendarmerie recensant les faits constatés en 2018 et 2019. Ce diagnostic a pour objectif de suivre l'évolution des grandes problématiques de délinquance sur le territoire métropolitain.

► **Coopérations transfrontalières de prévention de la délinquance**

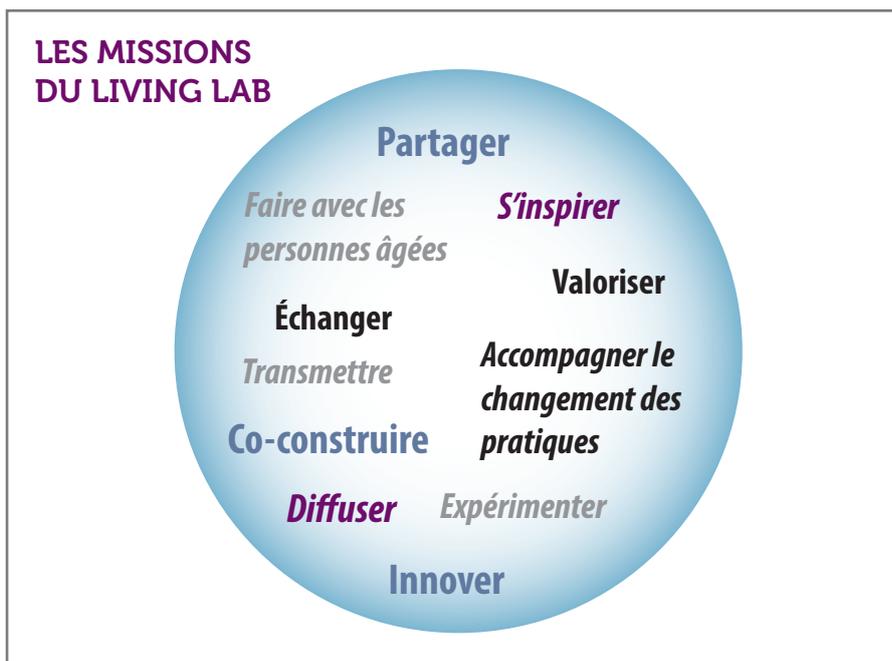
L'Agence poursuivra également la démarche initiée en 2019 visant à mieux connaître et optimiser les coopérations de lutte et de prévention de la délinquance transfrontalière. Cette démarche se matérialise par un groupe de travail réunissant les acteurs des services de sécurité et de prévention belges et français. Les rencontres pluriannuelles organisées par l'Agence visent à améliorer les connaissances du fonctionnement des services et coopérations en place, à favoriser le contact entre les différents acteurs, à échanger sur des problématiques communes et des bonnes pratiques et à terme à inciter à la mise en place d'initiatives transfrontalières. En 2020, les questions de prostitution en lien avec la frontière seront plus particulièrement abordées.

13. Accompagner les transitions et leurs impacts

TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIÉTALES

Démarche « initiatives innovation vieillissement »

En 2019, l'ensemble des partenaires de la démarche ont exprimé leur



souhait d'aller plus loin dans les travaux et de transformer les éléments d'analyses en propositions stratégiques et pré-opérationnelles. Suite à trois années d'échanges et de co-production, la dynamique collective engagée a en effet permis l'émergence d'une finalité partagée : le développement participatif et intégré d'un habiter favorable au vieillissement. Il s'agit plus particulièrement d'alimenter les acteurs qui portent et développent des projets d'habitat adapté. L'Agence alimente également la MEL dans le cadre de sa politique habitat au moment où celle-ci élabore son troisième programme local de l'habitat (PLH). Pour passer ce cap, l'Agence anime l'évolution de la démarche en s'inspirant de la méthode et de l'esprit « living lab ».

En 2020, l'animation globale de cette démarche s'appuiera plus particulièrement sur l'organisation de réunions d'échanges réunissant l'ensemble des partenaires, au rythme de quatre réunions par an.

En parallèle, un groupe de travail a été mis en place pour mener un travail spécifique autour de la question de l'adaptation de l'habitat (à savoir, l'adaptation des logements et l'adaptation de l'environnement social et urbain de ces logements et de leurs occupants). Mis en place au second semestre 2019, les premiers résultats des travaux seront

produits en 2020.

En outre, en 2020, l'Agence participera à la démarche mise en place par la MEL pour l'évaluation des projets Octave dont elle a piloté le montage et le développement.

► **Groupe de travail en lien avec la démarche ECLAT**

L'Agence poursuivra par ailleurs sa participation, aux côtés de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), de la MEL et de la Ville de Roubaix au projet mené en faveur d'une démarche globale pour un « bien vieillir » sur ce territoire : le projet ECLAT (Engagement commun pour le logement et l'autonomie sur le territoire).

TRANSITIONS URBAINES : DISPARITÉS DES TERRITOIRES

► **Les marchés immobiliers du logement**

L'Agence a mené un premier travail d'observation et d'analyse des marchés immobiliers du logement dans la métropole lilloise à partir notamment de l'exploration et de l'exploitation de la base de données « Demandes de Valeurs Foncières » DV3F. Outre la valorisation des premiers éléments produits pour appréhender les dynamiques immobilières du logement au sein de la métropole, il est prévu en 2020 de mener

des approfondissements. Des analyses complémentaires sur certains produits habitat (Prêt social location accession, ventes HLM) et certains territoires infra-communaux seront également expérimentées selon les possibilités offertes par l'exploitation de la base DV3F.

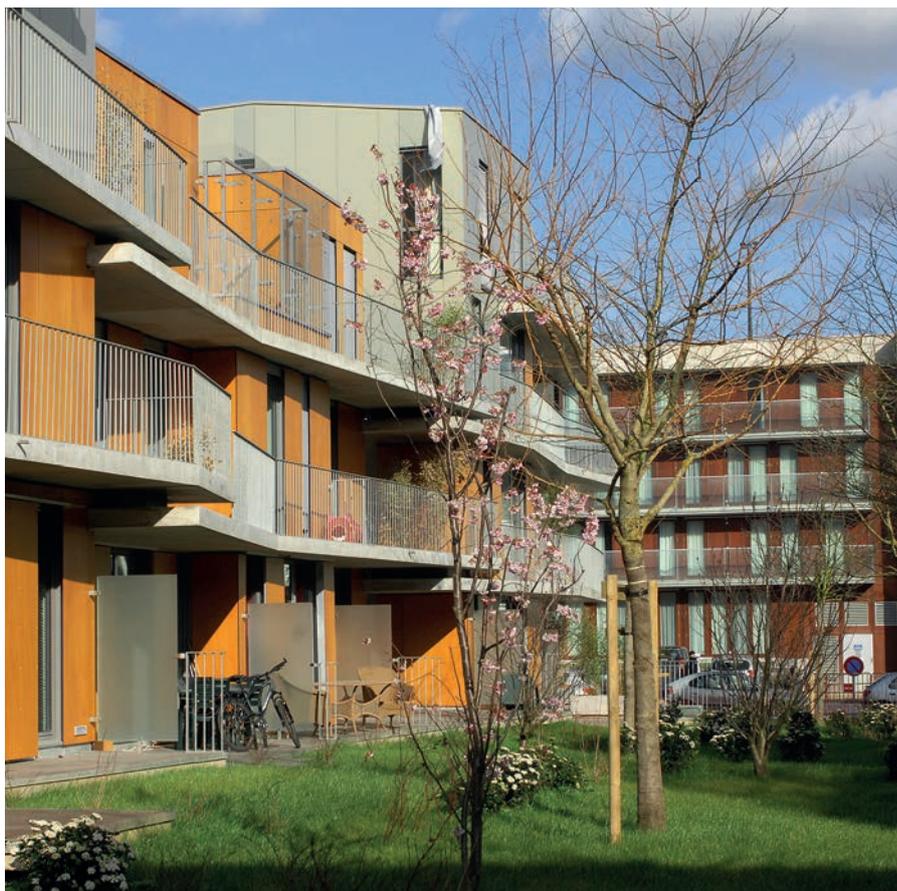
Par ailleurs, dans le cadre des travaux relatifs à la question de l'attractivité résidentielle, un travail méthodologique pourra être réalisé afin de mettre en perspective l'observation menée sur les marchés immobiliers avec des éléments relatifs au cadre de vie.

► Les mobilités résidentielles

Après une première étude en 2016, l'Agence a relancé l'étude sur les migrations résidentielles afin de pouvoir obtenir une photographie mise à jour des disparités socioterritoriales et de la ségrégation spatiale à l'œuvre. Une première analyse quantitative a été menée en 2019 et a mis en évidence la nécessité d'approfondir ces éléments par une approche qualitative visant à mieux comprendre les logiques de choix résidentiels des cadres et des classes moyennes. Ces deux volets sont menés en collaboration avec le laboratoire LATTs (Laboratoires techniques, territoires et sociétés). Elle sera restituée en octobre 2020.

► Mobilités résidentielles et ségrégation sociale au sein des territoires transfrontaliers

La Métropole Européenne de Lille a la particularité d'avoir une dimension transfrontalière entraînant de nombreuses migrations tant professionnelles que résidentielles entre les territoires français et belges. Toutefois, il n'est pas possible avec les données disponibles à l'échelle française, à l'heure actuelle, de pouvoir objectiver et de qualifier ce phénomène. Un partenariat entre l'Agence et l'université de Louvain sera lancé afin d'éclairer la question des migrations résidentielles et de la ségrégation sociale au sein des territoires transfrontaliers à l'échelle de l'Eurométropole de Lille-Kortrijk-Tournai.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : EXCELLENCE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALES

L'Agence poursuivra ses travaux et missions d'accompagnement concernant la transition énergétique et l'émergence des nouveaux modèles.

► Excellence environnementale

L'Agence continuera sa mission d'accompagnement de la MEL dans ses réflexions sur une stratégie plus volontariste en matière environnementale.

S'appuyant sur les travaux réalisés en 2019 de benchmark sur l'excellence environnementale, l'Agence accompagne la MEL dans une approche territorialisée de l'excellence environnementale, au travers notamment de sites « vitrines ».

L'Agence poursuit ses travaux sur l'adaptation et la résilience des villes au phénomène d'îlots de chaleur urbain (ICU). Pour ce faire, une nouvelle représentation des ICU et une observation de la nature en ville pourraient être mis en place. L'Agence poursuivra son appui aux collectivités dans leurs démarches

(plans climats, MOLOC, Lille capitale verte...) visant à transiter vers un modèle plus sobre en consommation énergétique et plus responsable en termes d'impact climatique et sanitaire.

L'Agence proposera une réflexion prospective de la métropole lilloise à l'horizon 2050, en étroite relation avec la MEL. Il s'agira d'anticiper les évolutions en lien avec le changement climatique sur la santé, l'agriculture, la biodiversité, les ressources naturelles comme l'eau, l'air et la terre...

► Santé environnementale

Rencontres de la santé environnementale

L'Agence poursuivra en 2020 l'organisation du cycle des « Rencontres de la santé environnementale ». Ces rencontres ont vocation à mobiliser les acteurs du territoire lillois autour de thématiques spécifiques de la santé environnementale à travers le témoignage d'experts locaux et nationaux.

*L'observatoire de la santé
environnementale*

L'Agence a été missionnée par la MEL pour concevoir en 2020 une première version de l'observatoire de la santé environnementale via le lancement d'une plateforme web. Différents outils pourraient être proposés : cartes interactives, tableaux de bord, fiches méthodologiques, guides et fiches thématiques... Cet observatoire devra être réalisé en lien étroit avec les partenaires du territoire, fournisseurs de données et/ou experts sur ces questions de santé environnementale. L'observatoire de la santé environnementale fera l'objet d'un POC dans le cadre de Lille Métropole 2020 Capitale Mondiale du Design. L'Agence et la MEL seront ainsi accompagnées par un designer afin d'associer au mieux les habitants à la démarche et de proposer un outil adapté et facilement appropriable par le plus grand nombre.

En partenariat avec le laboratoire de recherche SIGLES (Système d'Information Géographique en lien avec l'environnement et la santé), l'Agence engage une réflexion sur le long terme (accueil d'un doctorant sur la période 2020-2023) afin d'alimenter la réflexion sur la santé environnementale et identifier les leviers stratégiques pour une politique de santé environnementale ambitieuse.

**14. Mieux regarder
l'économie et
les nouvelles économies**

**OBSERVATION DES FILIÈRES
ET ÉCOSYSTÈMES**

L'Agence montera en puissance dans sa capacité d'observation et de veille stratégique sur le plan économique pour accompagner la MEL dans l'ensemble de ses projets. Elle veillera systématiquement à apporter un regard transversal et global : chaîne de valeur, emploi et entrepreneuriat, recherche et innovation... Dans cette perspective, l'Agence mènera en 2020 une démarche méthodologique exploratoire pour mieux appréhender les filières et les écosystèmes, en lien avec la Métropole Européenne de Lille.

L'Agence poursuivra auprès de la MEL et de Lille's Agency une réflexion autour des facteurs d'attractivité de l'industrie métropolitain (cf. orientation 2) en s'appuyant notamment sur la richesse de l'expertise locale. Elle finalisera et diffusera en 2020 ses travaux.

Elle favorisera également les croisements avec les travaux de planification urbaine et la pré-opérationnalité en travaillant autant que possible les impacts des mutations de l'économie sur l'aménagement. Par exemple, elle veillera à enrichir son analyse macro autour de l'industrie avec les enseignements des travaux autour de la ville productive et l'insertion d'activités productives en ville.

Elle développera des périmètres d'observation adaptés et s'attachera à identifier l'opportunité de tisser de nouvelles relations interterritoriales sur le plan économique, notamment dans le cadre des coopérations bilatérales portées par la MEL. Elle croisera les productions sur le fait métropolitain avec les stratégies attractivité et économie.

**VEILLE STRATÉGIQUE « ÉCONOMIES
CIRCULAIRES ET NOUVEAUX MODES
DE TRAVAIL »**

L'Agence développera une veille stratégique sur les nouveaux circuits de l'économie en veillant à identifier les tendances au sein du territoire métropolitain en lien avec ses territoires voisins mais aussi au national et à l'international. Elle s'attachera à regarder les nouvelles économies. En lien avec ses travaux sur le parc immobilier tertiaire, elle s'intéressera aux nouveaux modes de travail et ses impacts sur l'organisation et l'aménagement du territoire. Autant que de besoin, elle continuera à alimenter les acteurs du territoire (MEL, Groupe des acteurs métropolitains de l'économie, Club de l'Immobilier) avec la production de réflexions prospectives.



15. Co-construire l'observation foncière

OBSERVATOIRE DU FONCIER, UN OUTIL PARTENARIAL

La MEL et l'Agence se sont engagées dans la constitution d'un observatoire du foncier depuis décembre 2018. Cet observatoire permet la mutualisation d'outils techniques, le partage de méthodes et la consolidation des expertises pour préparer le traitement des données foncières de plus en plus volumineuses et complexes. Il veille au croisement des travaux et se met à disposition des acteurs pour développer des approches thématiques nouvelles. Il permet une veille active sur le champ foncier en constante mutation et la sensibilisation des acteurs aux enjeux fonciers.

L'observatoire foncier sera mobilisé dans l'ensemble des approches métiers et thématiques, notamment pour l'observation des marchés immobiliers du logement ou encore la stratégie d'accueil des entreprises.

LA VACANCE DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE

› Approche renouvelée de la vacance à l'échelle métropolitaine

L'étude intitulée « Une approche renouvelée de lieux vacants dans la métropole lilloise », finalisée mi-2019, a mis en place un diagnostic sur l'état de la vacance sur le territoire métropolitain, problématique essentielle à appréhender pour le développement de notre territoire. La diffusion et la valorisation de ce travail se prolongeront durant l'année 2020 au travers de présentations auprès des différents services de la MEL et auprès de publics variés. Afin de communiquer les principaux enseignements à en tirer, une synthèse sera également réalisée et diffusée.

Ce travail sera complété par d'éventuels approfondissements ou de nouveaux recensements concernant la vacance sur des thématiques ou secteurs spécifiques (ex : tertiaire, commerces...).

› Analyse des parcs d'activités

L'Agence poursuivra ses travaux d'analyse des parcs d'activités, sur la vacance des bâtiments et les fonciers disponibles en lien avec la MEL. Un outil technique offre une veille continue d'un panel de parcs d'activités, dont le périmètre est validé en partenariat avec la MEL.

Un partenariat spécifique sera reconduit avec la CCI Grand Lille. Il s'articule autour des échanges de données permettant d'enrichir cette observation (caractéristiques des cessions et acquisitions conclues) et la mise à disposition des études produites par l'Agence.

OBSERVATION TERTIAIRE, UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE

Chaque trimestre et en fin d'année, l'Agence apportera à l'Observatoire des Bureaux de la Métropole (OBM), porté par la CCI, la vision détaillée du marché des bureaux en « comptes propres ». Pour cela, elle mobilisera les acteurs de la filière, les aménageurs et communes. L'Agence participera également à l'animation du Club Immobilier et aux commissions tertiaires et attractivité. Dans le cadre de la commission tertiaire, l'Agence participera à une étude de faisabilité d'une observation approfondie et pérenne du parc tertiaire dans le cadre d'un groupe de travail réunissant acteurs publics et privés (MEL, CCI, promoteurs et aménageurs). Elle participera enfin à la réflexion stratégique sur la constitution du montage juridique et économique pour porter cet outil.

16. Engager une nouvelle approche de l'aménagement économique

ACCOMPAGNER LA MEL POUR L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

La Métropole Européenne de Lille s'est engagée dans une réflexion stratégique ambitieuse autour du développement et de l'aménagement économique du territoire. L'Agence accompagnera autant que de besoin cette réflexion en partici-

pant activement à l'ensemble des comités et groupes de travail et consolidera l'ensemble de ses travaux pour les porter à connaissance du collectif.

Elle veillera notamment à mettre à disposition les éléments du SCOT (de son élaboration aux derniers bilans : suivi des pôles d'excellence, consommation foncière...), les travaux de l'Observatoire Foncier et Immobilier ou encore l'ensemble des travaux thématiques (tourisme, tertiaire, artisanat, commerce, logistique...). Elle continuera aussi à apporter une vision transversale et pluri-thématique en intégrant les réflexions mobilités, logement-habitat, etc.

ATELIER VILLE PRODUCTIVE

Un atelier sur le thème de la « ville productive » est mené en association avec les étudiants du Master Urbanisme et aménagement de l'École d'Urbanisme de Paris. Cette réflexion, issue de la démarche Territoire de projets « Pôle métropolitain nord-est », porte sur le développement économique du territoire en faveur du retour à l'emploi de ses habitants. La « ville productive », c'est-à-dire le maintien et le développement d'activités liées à la production au cœur du tissu urbain, apparaît en effet comme un enjeu primordial. Cet atelier cherche à définir les conditions à mettre en œuvre pour garantir la ville mixte, rétablir ou maintenir la cohabitation entre logement et travail et préserver le cadre de vie. Ce travail fera l'objet d'une restitution au premier semestre de l'année 2020.

The map displays a network of TGV routes across Europe. A prominent red line connects Paris to Amsterdam via Rotterdam and Antwerpen. Another red line connects Paris to Brussels. Dotted orange lines indicate distances of 200 and 300 kilometers. Various cities and regions are labeled, including the Netherlands, Belgium, Luxembourg, and France. A blue shaded area is overlaid on the map, containing the main text.

ORIENTATION 4 : PRENDRE EN COMPTE ET ACCOMPAGNER LA MÉTROPOLISATION ET LE RÔLE PARTICULIER DE LA MÉTROPOLE AU SEIN DE LA RÉGION

TGV
PARIS 1H

TGV
AÉROPORT CDG 50 mn

TGV
AMSTERDAM 2H35

TGV
AÉROPORT SCHIPHOL 2H15

TGV
BRUXELLES 35 mn

TGV
STR

17. Analyser la métropolisation et la position de la métropole lilloise en France et dans le monde

L'Agence analysera la position de la métropole lilloise en France et dans le monde. Elle veillera à une mise en perspective par rapport aux autres métropoles, de manière globale ou par secteur, en lien avec son attractivité économique, résidentielle et touristique. L'Agence contribuera à l'élaboration d'indicateurs et d'outils à cet effet, en poursuivant la veille sur les classements, en développant les fiches communales, la collection Mémo et le tableau de bord trimestriel « L'Éco en 4 ». Elle produira également, dans le cadre de la FNAU, un ensemble d'indicateurs permettant de comparer son évolution à celles des autres métropoles françaises, « Métroscope ».

En 2020, elle développera une approche renouvelée des indicateurs pour proposer, dans une dimension prospective, de nouvelles façons de voir la métropole, ses caractéristiques, son lien avec les territoires voisins. Cette approche s'appuiera sur trois aspects : les méthodes de collectes des données (big data, approche qualitative habitants), les typologies de données et les champs interrogés. Le bien-être et le cadre de vie seront cette année des thématiques exploitées prioritairement (cf. orientation 2).

L'Agence s'appuiera sur des travaux continus sur le développement du hub métropolitain et les fonctions métropolitaines portées par la métropole lilloise, la présence de grandes infrastructures et d'équipements structurants en matière d'accessibilité, de logistique, de flux économiques, de culture ou de recherche. Elle veillera à pérenniser les travaux de diagnostic et de réflexion stratégique de la démarche « Révolution Métropole » portée par la MEL autour du projet métropolitain à laquelle elle participe, notamment en investissant le champ des « nouvelles frontières ».

18. Identifier le rôle particulier de la métropole dans la région

FLUX ET RELATIONS INTERTERRITORIALES

L'Agence interrogera le rôle particulier de la métropole dans son territoire régional au sens large, en produisant une veille stratégique visant à valoriser son rôle de capitale régionale et d'identifier les complémentarités et les potentiels de coopération.

L'Agence analysera les flux et les liens qui structurent les relations et les tensions entre les territoires, à toutes les échelles (territoires voisins, régionaux, transfrontaliers, métropoles d'influence). En 2020, elle capitalisera sur les travaux réalisés avec le laboratoire Economix sur les effets d'entraînement sur l'emploi productif et avec la MEL dans le cadre du suivi du programme POPSU 3 sur le thème du métabolisme territorial.

PARTENARIAT URBA 8 ET RÉGION

Dans le cadre d'une convention avec le réseau Urba 8, elle participera aux travaux menés par la Région Hauts-de-France, notamment à la mise en œuvre du SRADDET, au collège régional de prospective, aux Ateliers Régionaux de l'Aménagement sur les thématiques Foncier et Commerce et enfin sur une action autour de résidences territoriales.

19 Accompagner les coopérations avec les territoires voisins et transfrontaliers

ACCOMPAGNER LA MEL DANS LES COOPÉRATIONS BILATÉRALES ET LE SCHÉMA DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (SCT)

L'Agence continuera à accompagner la MEL dans l'élaboration des cadres de coopération avec les territoires voisins, dans la Région Hauts-de-France et avec les collectivités belges.

Pour ce faire, elle développera des approches globales comme des approches thématiques selon les besoins et la maturité des coopérations.

L'Agence est moteur de l'animation des relations transfrontalières dans le domaine de l'urbanisme et du développement. Elle poursuivra ses travaux auprès de la MEL pour l'élaboration et la mise en œuvre de son Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT) et facilitera la coopération en matière de planification stratégique avec les régions et les intercommunales belges. A l'échelle de proximité, elle poursuivra les travaux avec l'Eurométropole notamment en appui dans l'organisation des Rencontres de proximité qui réunissent maires et bourgmestres. L'Agence poursuivra également la démarche initiée en 2019 visant à mieux connaître et optimiser les coopérations de lutte et de prévention de la délinquance transfrontalière (cf. orientation 3).

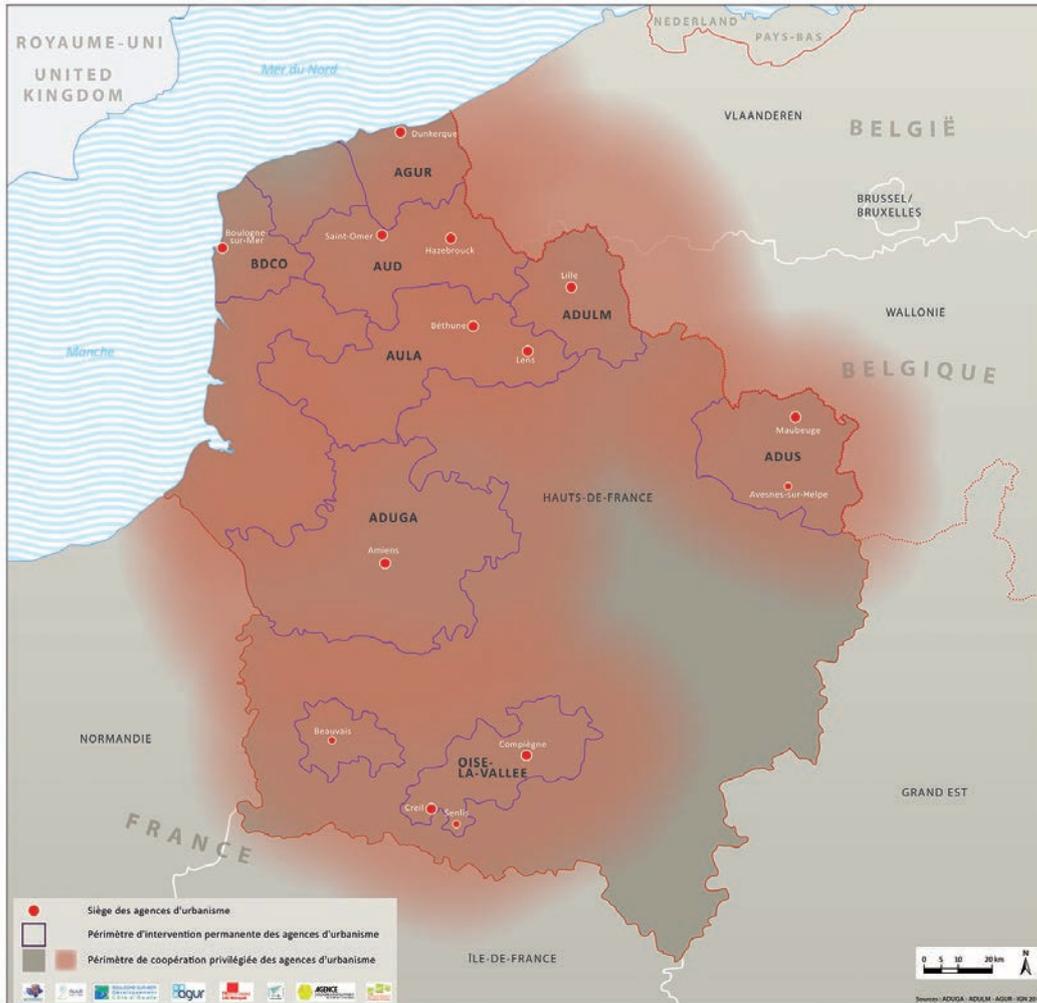
Elle jouera un rôle actif dans la coopération avec la Région Bruxelles-Capitale en co-animant des groupes de travail et des études dans le champ de l'aménagement durable et des mobilités transfrontalières.

En région, elle poursuivra l'animation des coopérations bilatérales portées par la MEL avec la Communauté Urbaine de Dunkerque et le Pays de Saint-Omer et celles en cours d'élaboration.

Elle portera un regard spécifique sur les relations avec le Bassin Minier et les autres territoires participant à la dynamique métropolitaine, sur les apports de l'expérience de l'Aire Métropolitaine de Lille et des flux et des liens qui unissent les deux territoires.



ORIENTATION 5 :
CONFORTER
ET DÉVELOPPER
LES COOPÉRATIONS



20. Urba 8 – Réseau des Agences des Hauts-de-France

UN RÉSEAU RÉGIONAL ACTIF AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France, le réseau Urba 8, poursuivra sa consolidation et son développement. Il visera notamment à mutualiser les ressources de structures ayant des métiers communs mais des expertises très diverses et complémentaires dans les cadres de coopération établis par les collectivités de leurs territoires respectifs. Le réseau fournit à l'Agence des lieux d'échange et de partage pour alimenter la politique de coopération territoriale de la Métropole Européenne de Lille.

Le réseau, en convention avec la Région, contribuera à des travaux à la grande échelle, notamment dans le suivi et la mise en œuvre du SRADDET, la participation aux réflexions prospectives, la

participation à la démarche expérimentale des « résidences » (cf. orientation 3) ou de réflexions plus spécifiques (foncier, commerce...).



21. Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

UN LIEU DE CONSTRUCTION ET DE PARTAGE NATIONAL

La FNAU à travers ses agences constitue un réseau de 1500 professionnels. Elle favorise le partage des expériences et l'accès à un réseau de partenaires professionnels. L'Agence continuera à participer à ce réseau, notamment par le biais d'animation et de co-animation de certains clubs FNAU thématiques.

Elle contribuera aux manifestations et aux travaux de la Fédération, notamment à l'étude Emploi & Commerce consacré à la localisation des pôles d'emploi commerciaux, et au « Métroscope ».





UNE CONNAISSANCE DU MONDE UNIVERSITAIRE SOUS TOUTES SES COMPOSANTES

Dans cette perspective, l'Agence Académie poursuivra son travail de connaissance et de valorisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, en préservant une approche transversale (les conditions de vie étudiante, l'observatoire métropolitain du logement des étudiants, l'Université et la ville...).

L'AMPHI : DES LIENS ÉTROITS AVEC LES LABORATOIRES ET LES CHERCHEURS

L'Agence Académie poursuivra la mise en place de liens étroits avec le monde académique métropolitain et nationaux, en identifiant les axes de recherches des laboratoires en lien avec les domaines de travail de l'Agence et poursuivra sa politique de collaborations avec la recherche (CNRS, Economix, École des affaires urbaines de Science Po, Université de Lille, PACTE...). Elle développera un projet, « l'Amphi », visant à valoriser et faire connaître les travaux de jeunes chercheurs et de laboratoires sur le territoire.

UN ESPACE DE DIFFUSION ET D'ÉCHANGES AUTOUR DES TRAVAUX DE L'AGENCE

Enfin, l'Agence renforcera la diffusion et les échanges autour de ses travaux, de façon à accroître leur appropriation par les acteurs du territoire : développement des modes de diffusion, participation à des événements... Elle développera notamment à destination des nouveaux élus communaux et métropolitains un accompagnement spécifique sur les documents de planification notamment le SCOT.

22. Collège des partenaires

UNE PLATEFORME DYNAMIQUE D'ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS MÉTROPOLITAINS

L'Agence a créé fin 2018 un Collège des partenaires issus des sphères économique, universitaire, associative. Ce Collège contribue aux réflexions stratégiques portées par l'Agence, dans le cadre de sa propre évolution (démarche Agence de demain) ou dans le cadre de travaux thématiques.

23. Relations avec le monde économique et associatif

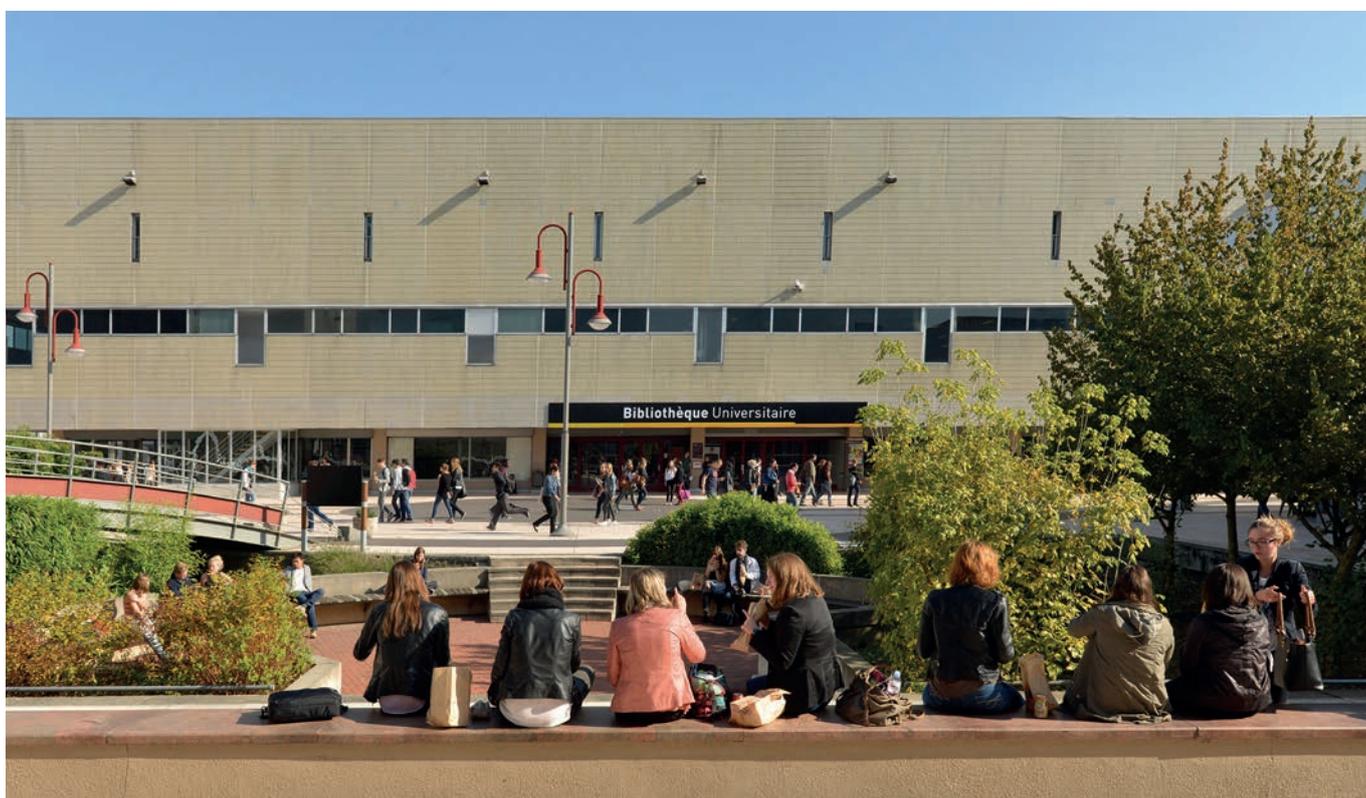
UN RÔLE D'INTERFACE MAJEUR DANS LE CHAMP DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

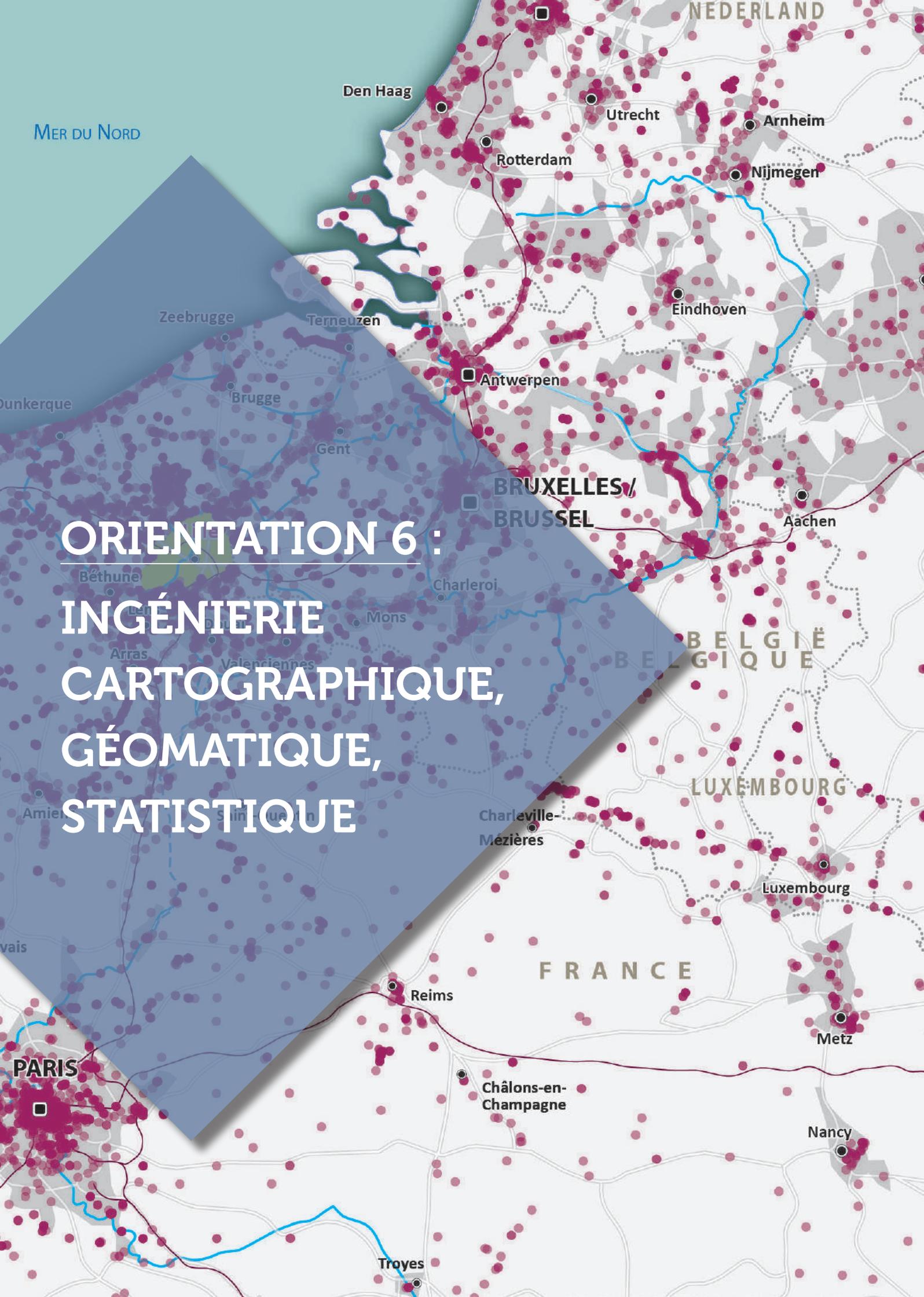
L'Agence continuera à tisser des liens forts avec le monde économique et associatif et à travers des outils pluriels (relations bilatérales, groupes de travail techniques, co-organisation d'événements, participation à la gouvernance) et jouera un rôle d'interface majeur dans le champ du développement territorial. L'Agence sera présente dans

le collectif GAME (Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Économie) porté et animé par la MEL. L'Agence confortera le partenariat avec la sphère économique, avec les agences et les chambres consulaires (Agence Hello Lille, Lille's Agency, CCI, CMA) et demeurera un partenaire privilégié du Comité Grand Lille qu'elle aidera dans la mise en œuvre de ses initiatives (plénières, ...). Elle pérennisera le lien avec le Club Gagnants dans les réflexions qu'elle porte autour de la présence de l'eau. Elle développera enfin ses relations avec le monde associatif et notamment avec les associations Interphaz et Vivacités dans le portage d'un événement Biennale de cartographie.

24. L'Agence Académie

En 2020, l'Agence fixera une nouvelle ambition autour du projet d'« Agence Académie » dans son rôle d'interface et de facilitateur avec le monde universitaire et dans le renforcement de ses propositions pour créer et développer des lieux de connaissance et de transmission.





ORIENTATION 6 :
INGÉNIERIE
CARTOGRAPHIQUE,
GÉOMATIQUE,
STATISTIQUE

Les observations et études de l'Agence s'appuient sur un socle de données géographiques et alphanumériques telles que l'occupation du sol, les photographies aériennes, les données INSEE, les bases foncières, etc. Ce socle s'est considérablement élargi et enrichi grâce à la création de données par l'Agence, l'acquisition de données spécifiques (thermographie aérienne par exemple), l'achat de données à façon, l'échange de données entre partenaires via des conventions et enfin l'accès toujours plus large à des données en open data. Les bases de données, les logiciels, et les matériels constituent un système d'information spécifique à l'Agence. L'Agence transforme chaque jour la donnée brute en une information intelligible pour un usage interne mais également pour des structures partenaires et des élus. L'Agence travaille étroitement avec les géomaticiens et les experts de la donnée de la MEL, de la Région, du réseau Urba 8 et d'autres partenaires institutionnels et privés. En 2020, l'Agence innovera dans le domaine de la représentation et de la visualisation de l'information.

ENRICHIR LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES ALPHANUMÉRIQUES

La donnée, sous toutes ses formes, est l'essence, le socle de toutes les études de l'Agence. Quantitatives, qualitatives, françaises ou étrangères, multiscales, payantes ou gratuites, les données nécessitent d'être structurées et administrées. L'Agence amplifiera en 2020 son chantier de structuration de ses bases au format PostgreSQL, outil libre fondé sur une communauté mondiale de développeurs et d'entreprises. Les enjeux sont majeurs : faire face à un volume de données toujours plus importants, accroître le nombre d'utilisateurs, administrer de manière durable et optimale la base de données.

En parallèle, l'Agence continuera d'acquiescer de la donnée afin de nourrir les réflexions et les études. Les fiches communales, travail récurrent, seront pérennisées, enrichies, mises en valeur.

CONSOLIDER LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Bien que le SIG de l'Agence soit stabilisé depuis plusieurs années, celui-ci doit s'adapter aux enjeux du catalogue de données, de leur diffusion et du développement de nouveaux modes de visualisation. Le volume de données géographiques s'accroît lui aussi et participe aux travaux récurrents mais indispensables d'administration du SIG. Notons enfin que, après le LIDAR en 2019, l'Agence bénéficiera d'une nouvelle ortho-photo en 2020 grâce à l'ingénierie de la MEL. L'Agence participera ainsi à l'animation d'un réseau d'acteurs issus des collectivités productrices et

gestionnaires de données géographiques en vue de favoriser le partage, la réutilisation ou la mutualisation des ingénieries SIG respectives.

ANALYSER ET SPATIALISER LES PHÉNOMÈNES TERRITORIAUX COMPLEXES

L'Agence continue sa mission d'analyse et de spatialisation des phénomènes territoriaux aux échelles de ses territoires d'études. En 2020, l'Agence étoffera ses compétences et son expertise en matière de données massives (ou big data). L'observation foncière et immobilière, l'observation du commerce, l'observation des projets d'aménagement seront poursuivies.

INNOVER DANS LA VISUALISATION DE L'INFORMATION

L'Agence continuera en 2020 à valoriser ses travaux grâce des formats cartographiques et visuels innovants. En s'appuyant sur son expertise en cartographie thématique et de communication, l'Agence aura pour souci constant de garantir la lisibilité, la fiabilité et l'efficacité de ses visuels. Afin de comprendre les processus, les liens et les flux, les usages qui font l'organisation des territoires, l'accent sera mis sur des cartographies interactives et dynamiques et des formes de représentations 'datadesign'. L'accent sera mis également sur quelques 'Story Maps'. Plus généralement, les productions visuelles auront une identité « ADULM » réaffirmée. Enfin, une cartothèque conviviale, intuitive et visant l'exhaustivité verra le jour en 2020.

MUTUALISER ET PARTAGER

Afin d'améliorer la collecte des données, de permettre d'avoir des vues à différentes échelles mais aussi dans une optique de mutualisation des méthodologies et des coûts, l'Agence renforcera ses partenariats en 2020. L'objectif est d'accompagner la mutation numérique en cours qui impose à une structure telle que l'Agence de mutualiser avec des partenaires. Cette mutualisation concernera par exemple les données mobilités, les données liées au tourisme et aux loisirs, les données foncières, etc. L'Agence participera enfin à l'animation d'une gouvernance du SIG et de la Data en proposant et en organisant :

- › des rencontres trimestrielles ;
- › des revues de projets entre équipes SIG ;
- › des démarches de mutualisation de data, d'outils, de services, d'infrastructures ou de compétences.



ORIENTATION 7 :
COMMUNIQUER
ET PARTAGER
LES CONNAISSANCES

Pour l'Agence, la communication demeure essentielle à la fois pour se faire connaître, valoriser et rendre accessible ses travaux, créer du débat et démontrer son expertise au service du territoire. Elle permet également de susciter l'envie de s'appuyer sur ses compétences dans les grands enjeux de développement du territoire métropolitain.

25. Communication print et digitale

Études, synthèses, ouvrages, mémos, analyse flash, fiches communales... constituent la large palette de supports proposés par l'Agence pour la formalisation de l'ensemble de ses travaux. Dans un souci permanent de rendre accessible et de partager ses travaux, l'Agence continuera à assurer sa mission de diffusion auprès de ses mandants et de ses partenaires, sur la base de son plan de communication, outil de gestion et de pilotage.

Le 4 pages, revue mensuelle de l'Agence, continuera à informer sur l'actualité des travaux de l'Agence. Il évoluera, en 2020, vers une newsletter numérique, adossée au site internet de l'Agence.

Dans la dynamique du projet de l'Agence de demain, l'Agence étudiera la modernisation de sa charte graphique d'une part pour correspondre à l'évolution de l'Agence mais aussi pour rendre ses supports de communication plus attractifs et modernes.

L'Agence étudiera également la refonte de son site internet afin de proposer aux internautes d'accéder de manière plus intuitive et plus simple aux ressources de l'Agence : publications, cartes, données, mais également podcasts, vidéos, photos. L'Agence continuera à développer sa présence sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et Facebook.

Un nouveau logiciel a été mis en place courant 2019 pour la gestion des contacts de l'Agence. En 2020, cette base adresses, nommée BÉA, sera structurée et les cibles segmentées pour affiner la diffusion des informations et travaux de l'Agence. Dans ce cadre, l'Agence poursuivra en 2020 ses démarches de mise en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Le pôle communication intégrera également dans sa réflexion, la démarche d'écoresponsabilité dans sa communication print et digitale.

26. L'Agence, lieu d'échanges

L'Agence poursuivra sa mission de lieu d'échanges et de débats. A ce titre, elle proposera tout au long de l'année plusieurs événements :

- › **les Jeudis de l'Agence**, organisés tous les mois, permettent de restituer les missions et les études de l'Agence ;
- › **les Rencontres de l'Agence**, à raison de 3 à 4 fois par an, ouvrent les débats sur des sujets intéressants, de manière large, le développement de la métropole lilloise, et permettent à des experts locaux et nationaux de partager et d'alimenter la réflexion.

27. L'Agence, centre de ressources

L'Agence continuera d'ouvrir son centre de ressources aux partenaires de l'Agence, aux étudiants et au grand public. Plus de 2000 études réalisées par l'Agence, et plus de 5000 références dans les domaines de l'aménagement du territoire sont consultables, sur place, sur rendez-vous.

28. 1990 / 2020 : 30 ans au service du développement de la métropole lilloise

L'Agence aura 30 ans en 2020. C'est l'occasion de porter un regard sur les 30 dernières années de développement de la métropole lilloise, mais également sur les 30 ans de développement à venir.

Tout au long de l'année 2020, l'Agence proposera plusieurs temps forts guidés par trois objectifs : apporter des clés de compréhension du territoire, fédérer les acteurs autour de sujets stratégiques, nourrir les réflexions sur les enjeux des grandes métropoles de demain.

Le programme définitif sera arrêté fin décembre 2019.



Une Agence qui s'engage

Dans ses réflexions sur l'Agence de demain, l'ADULM se donne pour objectif d'être responsable sur le plan social et environnemental, en adéquation avec les attentes fortes des citoyens : lutte contre le changement climatique, préservation des ressources, conditions de travail et santé.

Un plan d'actions est conçu sur un mode participatif et collaboratif autour de 5 axes :



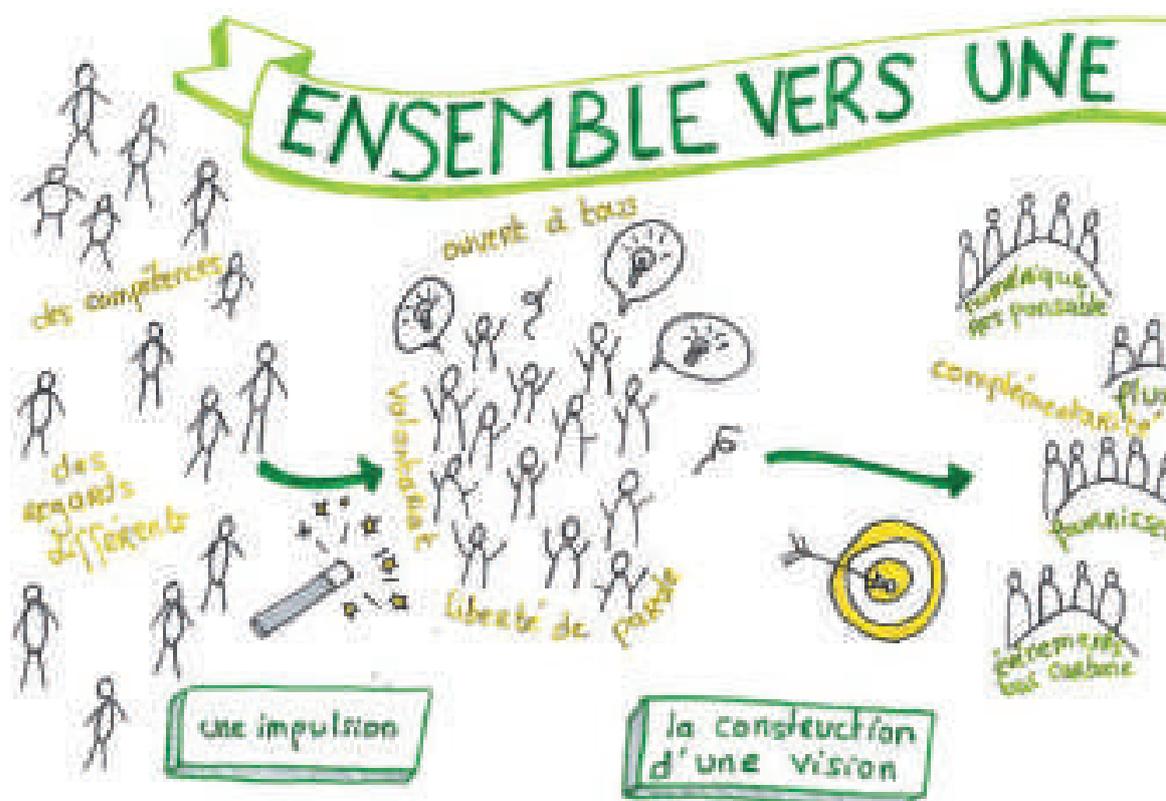
1 EMPREINTE CARBONE

L'Agence s'engage à diminuer et compenser son poids carbone à travers des actions concrètes : moins de déchets, moins de plastiques, usage des transports doux et actifs, des produits écoconçus, une gestion numérique sobre et plantation d'arbres.



2 ÉCONOME ET PERFORMANTE

L'Agence s'engage à consommer moins et mieux : en évitant le gaspillage, en utilisant l'énergie et l'eau avec parcimonie et dans l'utilisation d'équipements écoperformants.





3 ÉCORESPONSABLE

L'Agence s'engage à adopter des comportements vertueux sur le plan environnemental, à privilégier la proximité (filère locale) dans la consommation de produits éthiques et écoconçus.



4 INSCRITE DANS L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION

L'Agence s'engage dans un processus vertueux privilégiant l'usage à la possession et renouvelant les relations aux fournisseurs sur un mode adapté et coopératif.



5 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'Agence s'engage à mettre en place des actions favorables à la santé en incitant à l'activité physique, en améliorant la qualité de l'air des espaces de travail, en proposant une alimentation plus saine et des mobiliers plus ergonomiques.





Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

 [adulm59](https://www.facebook.com/adulm59)

 [ADULM59](https://twitter.com/ADULM59)

 [adulm](https://www.linkedin.com/company/adulm)

The logo for 'hello lille' features the word 'hello' in a lowercase, rounded font above the word 'lille' in a similar font. The 'l' in 'lille' is significantly larger and extends downwards, creating a stylized graphic element.